



DECLIC 17 | 18

ASSOCIATION DES QUARTIERS DE LA PLACE DE CLICHY, DES AVENUES DE CLICHY ET DE SAINT-OUEN



DOSSIER

**L'appareil commercial,
vitrine de notre quartier**

VIE DU QUARTIER

Quand la lenteur exaspère les riverains aux Épinettes p. 6

HISTOIRE

Une gare ferroviaire pour le cimetière Montmartre p.17

NOSTALGIE

Le départ du "Monsieur du manège" des Batignolles p. 20

POUR OU CONTRE

La réhabilitation de la Petite Ceinture p. 22

Quelle image pour les touristes !

Je suis frappée par l'impression que notre quartier, situé aux franges des zones les plus touristiques de Paris, offre aux touristes. La Place Clichy avec ses hôtels, ses brasseries, est en effet dans la mouvance directe de Montmartre, visité par 10 millions de personnes chaque année. Tous ces étrangers qui, par petits groupes, plus curieux que ceux qui ne se déplacent qu'en cars, s'aventurent avenue de Clichy en ont vraiment une piètre image. Que leur propose-t-on ? De gros hôtels se sont installés porte de Clichy. Le bas de l'avenue de Clichy - qui anticipe en outre la fréquentation du nouveau quartier des Batignolles et de la Cité Judiciaire - a commencé à en tenir compte : des cafés-restaurants ont été rénovés, améliorant une situation auparavant bien triste. Mais j'ai bien peur que l'offre

commerciale qu'ils rencontrent dans leur progression vers le sud ne les séduise guère. Dans la plupart des commerces de vêtements, ils trouveront le même made in China que dans leur pays...

Ce qui est consternant, c'est la prolifération sur le boulevard de Clichy, et depuis peu sur la place de Clichy, des « commerces pour touristes », des tours Eiffel aux écharpes, bonnets made in « pays à très bas salaires ». Même si, tout bien réfléchi, sous les superbes arcades de la rue de Rivoli, entre Palais Royal et la rue Cambon, fleurissent les mêmes commerces ! Pour mémoire, l'état calamiteux des commerces de vêtements à proximité immédiate du métro Anvers, envahissant le trottoir au détriment de la circulation des piétons nombreux en cet endroit.

*F. L.
Rue des Appennins*

A quoi sert le service Sécurité ?

Retour des vacances, le temps de constater que les problèmes du jardin des Deux-Nèthes ne se sont pas résolus dans l'intervalle. Pas de trêve, l'été a été pénible pour les riverains du jardin : nuisances sonores, occupation permanente du gazon par des individus dormant sur des bâches toute la journée, bagarres, fond du jardin devenant des latrines à ciel ouvert. Les intrusions nocturnes ont repris en juillet, toujours sous l'auvent, réunions de personnes bruyantes avec, c'est nouveau, de la musique écoutée très fort.

J'ai fait quelques photos quand je le pouvais, elles sont sur une clef USB et à la disposition de déCLIC.

Le pire a été une bagarre entre des SDF qui dorment toute la journée dans le fond du jardin : assez violente comme le montrent les images. Il ne manque que le son qui a été impressionnant.

J'ai appelé le service Sécurité de la Mairie et, surprise, on m'annonce que, désormais, ils ne prennent plus les appels des particuliers ! Il faut appeler la police qui, évidemment, ne se déplace pas rapidement pour cela... A quoi sert ce service Sécurité ? Ils ne passent jamais et on ne peut plus les appeler si cette information est avérée.

De même que ces balayeurs qui viennent au fond du jardin pour dormir ou lire. Au début je ne voulais pas en parler ni faire de photos mais j'ai vu que les poses durent de quarante-cinq minutes à une heure, je crois qu'il y a un vrai problème.

*M. G.
Rue Ganneron*

Feux tricolores : et les aveugles ?

Le déplacement des personnes aveugles autour de la place de Clichy demeure dangereux en raison du mauvais entretien des dispositifs sonores qui équipent les feux tricolores.

Ces derniers doivent permettre aux personnes aveugles équipées du dispositif de déclenchement à distance des avertisseurs sonores de bien se positionner sur le passage piéton et de le franchir uniquement au moment du passage au vert pour les piétons. Remarque : normalement, ce réglage est assuré par le service de l'éclairage

SOMMAIRE

→ L'EDITO

- Elus, écoutez-nous et faites-vous respecter !.....p. 3

→ LA VIE DU QUARTIER

- Prolongement de la ligne M14 : chronique d'un retard annoncé.... p. 4
- Déménageons le Conseil régional porte Pouchet..... p. 5
- Quand la lenteur des projets exaspère les riverains, ici aux Épinettes..... p. 6
- Batignolles : entre tour et jardins, les travaux vont bon train..... p. 7
- La disparition de Jean-Louis Dieci..... p. 7

→ DOSSIER

- L'appareil commercial, vitrine de notre quartier..... p. 8

→ PETITE ET GRANDE HISTOIRE

- Une gare pour le cimetière Montmartre.....p. 17
- Hippolyte Deboise, martyr et symbole des Épinettes..... p. 19

→ DANS NOTRE QUARTIER

- Le manège du square des Batignolles : des milliers de tours et au revoir..... p. 20

→ POUR OU CONTRE ?

- Débats autour de la remise en service de la Petite Ceinture..... p.22

→ DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

- Le vert s'invite dans les rues, une interview de Michel Lebondidier.. p. 23
- Notre site dé clic1718.org et bulletin d'adhésion..... p. 24

public et l'est avec grande qualité dans certains arrondissements. Souhaitons qu'il en soit de même dans le XVIII^e et les autres arrondissements dont dépend la place de Clichy.

*M. D.
Rue Capron*

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE déCLIC 17/18 se tiendra à la MDA, 25 rue Lantiez le samedi 12 décembre à 14h30

ÉLUS, ÉCOUTEZ-NOUS ET FAITES-VOUS RESPECTER !



Que tout ceci est lent... ». Nous avons titré ainsi l'éditorial du précédent numéro de Déclic, sorti de l'imprimerie en novembre 2014. Nous évoquions alors le retard de deux ans pris dans la mise en service de la ligne M14, annoncé en septembre, sans davantage d'explications. Et le retard dans la mise en œuvre de la Charte de qualité des commerces de l'avenue de Clichy.

Dix mois plus tard, où en sommes nous ?

En mars 2015, la RATP a consenti à s'expliquer sur les causes de ce retard annoncé si cavalièrement. Les raisons techniques avancées sont bien difficiles à contester comme l'impossibilité affirmée de réaliser au moins la liaison de Saint-Lazare à la Porte de Clichy pour 2017. Il faudrait pour cela appartenir au sérail. Mais, surtout, les hauts responsables de la RATP nous ont dit que la date de 2017, annoncée jusqu'en septembre 2014, n'avait pu être sérieusement retenue par les élus ou par le STIF, qui ne pouvaient ignorer que cet objectif n'était pas tenable !

Les citoyens ont été baladés.

Sempiternelle question : comment tenir jusqu'à 2019 ? A maintes reprises, la RATP a évoqué publiquement l'amélioration de la fréquence des bus du secteur et le prolongement des lignes. Ne voyant rien venir, déCLIC 17/18 a interrogé fin juillet une porte-parole de la RATP: « C'est bien compliqué, c'est le STIF qui doit financer, il faut faire des études. En tout état de cause, ce ne serait pas avant 2017... ». Envoyés, les engagements du mois de mars !

Certains élus de notre quartier siègent au STIF

ou au conseil d'administration de la RATP. Après septembre 2014, Brigitte Kuster et Annick Lepetit ont vigoureusement réagi à la décision de la RATP. Avec les résultats que l'on sait...

Aux élus, nous disons : pour que la RATP mette en place les services de remplacement annoncés, **vous devez lui rappeler ses obligations.**

Et comment accepter que la mise en œuvre d'une Charte de qualité des commerces avenue de Clichy votée en Conseil d'arrondissement dans le XVII^e comme dans le XVIII^e, votée en Conseil de Paris, soit bloquée depuis trois ans. On le sait, ce ne sera pas facile compte tenu du comportement de quelques commerçants qui bafouent les décisions des élus. Raison de plus !

Elus, faites respecter vos décisions ! Faites-vous respecter ! Répondez aux attentes des citoyens.

Elus, écoutez-nous !

On comprend mal que majorité et opposition municipales ne sachent s'entendre sur des projets qui, à nos yeux, devraient faire consensus.

Pourquoi une partie de l'opposition voit-elle rouge quand l'Hôtel de Ville prend quelques mesures visant à limiter l'emprise de la voiture ?

Dans notre quartier, pourquoi la proposition de la maire du IX^e de créer un label pour les vrais salons de massage n'a-t-elle pas été prise en compte par la majorité ?

Elus, écoutez-vous !

Enfin, comment ne pas évoquer l'état de saleté de Paris pendant tout l'été ? Dépôts de gravats qui « tiennent » quinze jours, balayage très occasionnel ou bâclé, matelas souillés dans les coins de porte : le temps des vacances ne fait qu'augmenter à la marge ce que chacun constate au long de l'année. Ajoutons les tranchées qui restent ouvertes des semaines sans qu'on voie l'ombre d'un ouvrier.

Les causes sont connues : carence des services municipaux, non verbalisation des comportements inciviques, mauvais suivi des interventions des sociétés concessionnaires, c'est notre cadre de vie quotidien et aussi la vision de Paris que retiennent les touristes. Et l'Hôtel de Ville rêve d'accueillir les Jeux Olympiques...

Elus, faites-vous respecter !

PROLONGEMENT DE LA LIGNE M14 CHRONIQUE D'UN RETARD ANNONCÉ

POUR AUSSI DRAMATIQUE QU'IL SOIT DANS LA PERSPECTIVE DU PEUPEMENT DU QUARTIER DE LA ZAC DES BATIGNOLLES ET DE LA MISE EN SERVICE DE LA CITÉ JUDICIAIRE, LE RETARD DE LA LIGNE M14 SEMBLE MALHEUREUSEMENT INÉLUCTABLE. ET LES EXPLICATIONS AVANCÉES UN PEU COURTES !

On l'a appris au mois d'octobre 2014 : le prolongement de la ligne M14, annoncé depuis des années* pour 2017, est reporté à 2019 ! « *Des contraintes techniques et environnementales ne nous permettent pas une mise en service plus tôt* », avait alors déclaré Christian Grivel directeur général adjoint de la RATP. Ceci alors que Pierre Mongin, le PDG depuis neuf ans, reconduit dans sa fonction en juillet, s'apprêtait à intégrer la direction de GDF-Suez... L'explication était un peu courte ! D'autant que lors de toutes les réunions d'information, cette date de 2017 était annoncée comme « *ferme et définitive* ». Protestations, indignation (le mot *mépris* fut souvent prononcé), recherches de « *solutions* ».

déCLIC 17/18 lance alors l'idée d'ouvrir au moins en 2017 le tronçon Saint Lazare - Pont Cardinet - Porte de Clichy afin de desservir la ZAC Clichy-Batignolles et la cité judiciaire, annoncées pour 2017. Au même moment, Brigitte Kuster, maire du XVII^e, reprend cette même proposition dans une pétition qui recueille 3600 signatures, demandant « *qu'un audit soit diligenté par les services de l'État, la RATP ne devant pas être juge et partie dans cette affaire* ».

UN RETARD « INCOMPRÉHENSIBLE »

Annick Lepetit, députée du secteur suit aussi le dossier. Adjointe au maire de Paris (voirie et transports) de 2008 à 2012, elle préside Paris Batignolles Aménagement depuis novembre 2012, et elle est membre du conseil d'administration de la RATP depuis l'été 2014. Pourtant, elle aussi apprend fortuitement cette funeste nouvelle. Le 14 octobre 2014, dans un courrier à Pierre Mongin, elle lui demande de « *détailler plus précisément les difficultés rencontrées par la RATP et de [lui] adresser un planning recalé sur lequel s'appuyer* » avant de « *s'inquiéter des conséquences que ce retard incompréhensible peut avoir sur ce grand projet* ».

UN MILIEU URBAIN TRÈS COMPLIQUÉ

Il faut attendre le 11 mars 2015 pour en apprendre davantage lors d'une réunion



Porte de Clichy, début septembre. Entre les travaux du tramway T3, ceux du prolongement de la ligne M14 et de la Cité Judiciaire, la situation va mettre du temps à s'améliorer. Au préjudice des riverains et des futurs usagers !

publique en mairie du XVII^e. Assistance nombreuse, assez remontée : le staff de la RATP a fort à faire pour s'expliquer, le retard n'arrangeant rien...

- non, la RATP n'avait pas parlé de 2017, ce sont les élus qui ont avancé cette date fort imprudemment...

- les 3/4 du délai tiennent aux difficultés rencontrées dans un milieu extrêmement urbain, aux emprises exiguës pour ces 5,8 km de tunnel, les travaux des stations étant réalisés à ciel ouvert. Si les tunneliers peuvent travailler 24h/24, avec le problème de l'évacuation des déblais, ce n'est pas tolérable pour les travaux des stations qui génèrent trop de nuisances.

Oui, on est à Paris et en banlieue proche... la RATP ne devait pas l'ignorer dès les études préalables, la décision du STIF remontant à 2008, les études de conception étant achevées fin 2012.

- la construction de la station Clichy-Saint Ouen exige le dévoiement d'une conduite de chauffage urbain, travaux qui ne peuvent être réalisés qu'en été.

Le plan du réseau CPCU n'était il pas connu ? Il est accessible sur Internet...

UN TERRAIN LOURDEMENT POLLUÉ !

Plus convaincant, l'argument des indispensables ateliers de maintenance et d'entretien : ces opérations seront réalisées dans un atelier RATP situé entre Mairie de Saint Ouen et les docks (5 voies sur fosses), sur un terrain qui, pendant des

décennies, fut exploité par Total-CFP et qui est aujourd'hui lourdement pollué. Et la construction d'une voie de raccordement à partir de la station Clichy-Saint Ouen, ce n'est pas simple

Voilà des années que l'observateur attentif sait que ces terrains sont pollués. La RATP ne pouvait-elle intervenir plus tôt auprès de Total pour que ce fleuron de l'économie nationale qui n'a pas dû donner ce terrain agisse avec un minimum de civisme ?

- le projet n'a pas été conçu pour un phasage (Paris intra muros d'abord) lors de l'attribution des lots aux entreprises concessionnaires. Le tunnelier Bouygues du lot 2 ne peut être attribué au lot 1 pour des raisons techniques (ce ne sont pas les mêmes tunneliers) et judiciaires (Bouygues et Eiffage pourraient attaquer la RATP en justice...) . Passer outre entraînerait une désorganisation telle qu'on perdrait encore davantage de temps.

Qui a la prééminence ? La puissance publique, supposée défendre l'intérêt général ou les seigneurs du BTP ?

A la réunion du Comité de suivi de la ligne M13, où siège déCLIC 17/18, nous avons eu confirmation que le tunnelier installé à Pont-Cardinet chemine depuis septembre vers Saint-Lazare à raison de 10 m par jour. Arrivé à Saint-Lazare, il se retournera et creusera vers la porte de Clichy. La RATP y a réaffirmé ne pas pouvoir ouvrir le tronçon intra muros en 2017 car le train, qui est rallongé (il passe de 6 à 8

voitures), doit pouvoir être retourné, stocké, entretenu. Ceci seulement dans la zone conçue à cet effet derrière la Mairie de Saint-Ouen, livrée en 2019. L'autre tunnelier partira de Mairie de Saint-Ouen. *Ce qui nous a été rappelé lors d'un entretien téléphonique fin juillet.*

ET D'ICI 2019 ?

Depuis des années, nous nous demandions comment les usagers allaient pouvoir tenir jusqu'en 2017. Nous préconisons notamment « une noria de bus ». Mais c'est jusqu'en 2019 qu'il va falloir « tenir », alors que, dès 2017, la ZAC Batignolles-Cardinet et le Pôle judiciaire – qui, eux, semblent devoir tenir les délais annoncés – amèneront des milliers d'usagers supplémentaires. Alors que les constructions se multiplient dans ces communes du nord et du nord-ouest, et pas seulement sur la ZAC Docks de Saint-Ouen, aussi importante que la ZAC Batignolles-Cardinet.

La RATP évoque, plusieurs possibilités :

- augmenter l'offre SNCF entre la Gare



Saint-Lazare et Pont-Cardinet (+ 12 passages dans chaque sens aux heures de pointe).

- prolonger la ligne 28 jusqu'au nord de la ZAC, par la rue de Rome et les nouvelles voies.
- augmenter la fréquence des bus 54, 74, 81 sur les avenues de Clichy et de Saint-Ouen. *Mais, fin juillet, la RATP nous dit que ces*

améliorations a minima restent soumises à l'accord du STIF, qui doit financer ; qu'augmenter la fréquence des bus implique qu'ils puissent circuler sans encombre sur les deux avenues ; donc obtenir au préalable leur mise en sens unique, avec des voies réservées à contre-sens ; qu'il faut pour cela l'accord des mairies des XVII^e et XVIII^e, et affiner les études préalables en 2016 ; qu'en tout état de cause cela ne pourrait être réalisé qu'en 2017.

Voilà des années que sont « étudiés » ces scénarios, depuis la première mandature de Bertrand Delanoë, de 2001 à 2008 quand Denis Baupin était son adjoint aux transports...

PHILIPPE LIMOUSIN

() La décision de « désaturer la ligne M13 » en prolongeant M14 a été prise par le STIF Syndicat des transports de la région Ile de France, après « concertation citoyenne ». Pour la RATP comme pour le STIF et pour les élus, la livraison était annoncée pour 2017.*

DÉMÉNAGEONS LE CONSEIL RÉGIONAL PORTE POUCHET !

Et si le Conseil régional d'Ile de France s'installait Porte Pouchet ? Ce serait l'occasion de donner à ce quartier en pleine mutation un pôle de développement économique important. La question du déménagement du siège et des locaux du Conseil régional d'Ile de France, vieux serpent de mer, est réapparue lors du début officiel de la campagne électorale des prochaines élections régionales qui se tiendront en décembre 2015.

Actuellement, les services du Conseil régional d'Ile de France sont éparpillés sur pas moins de huit sites à Paris. Il devient donc urgent de regrouper tous ces locaux afin de gagner en efficacité et, surtout, de faire des économies.

Les bureaux actuels occupent 56 000 m² environ dont la moitié en location. Et ils ne sont plus assez vastes pour accueillir les agents passés de 800 à 2000 ces dernières années.

La Région aurait maintenant besoin de 60 000 à 72 000 m². En 2013, cinq sites avaient été présélectionnés en banlieue et dans le XV^e arrondissement.

Depuis, plus rien. Brigitte Kuster, maire du XVII^e arrondissement et Conseillère régionale, avait proposé, dans l'indifférence



Et si nous saisissons une opportunité de dynamiser ce quartier en devenir ?

générale, le site du nouveau quartier de la ZAC Batignolles où les espaces ne manquent pas. Peine perdue.

Les candidats à la présidence de la Région semblent reparler d'un déménagement, notamment en banlieue.

S'il est trop tard désormais pour la ZAC Batignolles, un autre site pourrait séduire les décideurs : le quartier de la porte Pouchet, au nord de l'arrondissement.

Ce quartier de 15 ha, situé entre le boulevard périphérique et les Maréchaux et limitrophe de Clichy, est aujourd'hui en pleine mutation.

Le projet d'aménagement prévoit de

gommer la frontière entre Paris et Clichy et de faire de la porte Pouchet un pôle de développement économique important. Une résidence hôtelière de 145 appartements, 1300 m² de commerces en rez-de-chaussée et des immeubles de bureau verront bientôt le jour. Des espaces verts réuniront Paris et Clichy. Un nouveau quartier va naître.

L'installation du Conseil régional dans ce nouvel ensemble serait l'aboutissement idéal à ce projet. Il n'est peut-être pas trop tard pour qu'à la Région, à Clichy, à Paris, dans le XVII^e on donne corps à cette idée.

VITO D'ALESSANDRO

QUAND LA **LENTEUR DES PROJETS** EXASPÈRE LES RIVERAINS... ICI AUX ÉPINETTES

NOUS AVONS REÇU DEUX COURRIERS QUI MONTRENT L'EXASPÉRATION DES RIVERAINS QUANT À LA LENTEUR DES PROJETS MENÉS PAR LA VILLE DE PARIS. ET REFLÈTENT LE SENTIMENT DE NE PAS ÊTRE ENTENDU, TELLEMENT PARTAGÉ PAR BEAUCOUP DE CEUX QUI S'IMPLIQUENT DANS LA VIE DE LEUR QUARTIER...

Lettre de Jacques Becker au Premier adjoint au maire du XVII^e, Geoffroy Boulard

Le 21 mai dernier vous avez réuni un CCQ la Fourche - Guy-Moquet sur le thème « *Sécurité et les projets immobiliers* ». Je suis resté sur ma faim s'agissant du volet « *les projets immobiliers* », car j'espérai y entendre des informations sur au moins deux projets lancés de longue date par la ville de Paris : les opérations des 8-10 et 43-45 rue Davy et celle du 45 rue Sauffroy. Toute opération immobilière nouvelle dans le secteur me ravit, car une ville sans chantiers est une ville qui meurt. Nous sommes certes gâtés entre l'opération Clichy-Batignolles, le GPRU Porte Pouchet, la cité judiciaire, le (lent) prolongement de M14 et celui de T3, et même deux opérations immobilières rue Navier. Oui, mais quid des rues Davy et Sauffroy, pourquoi n'avons nous aucune information sur le cheminement des dossiers, alors même qu'il s'agit de projets engagés par la ville ? Cela va-t-il durer aussi longtemps que « la dent creuse » du 21 avenue de Clichy ? Ces immeubles « en attente d'évolution » sont une atteinte à notre cadre de vie et

perpétuent l'aspect « hors la ville » (je n'ai pas dit « Bronx » !) de ce secteur, aspect médiocre appuyé par des parcelles très dégradées telles que celles de l'entrée de la rue Guy-Môquet ou du 24 rue Sauffroy, voire l'aspect du local 55 rue Sauffroy, en l'état depuis l'installation des correspondants de nuit il y a un an et demi. Ces parcelles dégradées contrarient l'action de l'OPAH des Epinettes, alors même que celle-ci est prolongée encore d'un an, et contrarient aussi l'action de la Semaest. L'opération Clichy-Batignolles renforce le contraste entre le quartier des Batignolles et le secteur Ouest de la rue Guy-Môquet. Comment susciter l'envie de venir habiter ou lancer une activité dans un environnement aussi dégradé ? Il faut louer l'audace et le courage de ceux qui l'affrontent, à l'instar du « 975 », restaurant dont les convives ont le privilège d'une vue imprenable sur les épaves de la rue Davy. Pourquoi la mairie de Paris n'appose-t-elle pas des panneaux explicatifs dès qu'une opération est entérinée par le Conseil de Paris ? Cela permettrait aux riverains, passants, chalands et habitants potentiels de savoir qu'une opération est lancée et non pas de fuir devant un secteur aussi médiocre. Pourquoi ne pas masquer en partie

ces immeubles par des bâches ou des panneaux publicitaires ? Au vu de la durée du lancement des travaux effectifs après délibération actée, ces espaces ne pourraient-ils pas être loués en bail précaire à des annonceurs ? Outre la vue qui ne serait pas plus affligeante que celle d'un immeuble délabré, quelques revenus publicitaires au profit de la ville ne seraient sans doute pas à négliger.

La réponse en écho de Bruno Godard*

Merci de m'avoir informé du courrier de Monsieur Jacques Becker relatif entres autres à la rue Davy. Je voulais moi-même depuis six mois, ne voyant rien bouger aux 8-10 et 43-45 rue Davy, demander aux responsables locaux quelques nouvelles des réalisations immobilières annoncées comme certaines pour 2015... et je n'ai rien fait, repoussant de jour en jour un acte pourtant simple. Procrastination coupable, par manque de temps bien sûr mais peut-être et, surtout, par lassitude. Lassitude devant le faible poids que nous avons finalement, nous citoyens, sur le devenir de la Cité, une fois notre pouvoir délégué. Ou alors faudrait-il s'y employer à plein temps... et encore. J'ai repoussé de jour en jour la rédaction

PUBLICITÉ

Restaurant Huître
ouvert tous les jours jusqu'à 1h du matin

WEPLER

www.wepler.com
14, place de Clichy 75018 Paris tél.: 01 45 22 53 24 fax : 01 44 70 07 50

d'un courrier pour manifester mon impatience ainsi que celle des riverains. Pourtant, tous les matins, lorsque j'ouvre mes volets - et quand je les ferme le soir -, mon regard et mon front se cognent - depuis combien d'années ? - à ce spectacle désolant dont parle Monsieur Becker, d'immeubles à l'abandon, délabrés et éventrés, servant de refuge aux pigeons, de support aux affichages sauvages et dont la dangerosité vient s'ajouter à la laideur. Décor pérenne d'un réalisme cynique dans un quartier oublié...

Le temps passe et rien n'arrive.

Par ailleurs, voilà bientôt un an, après un contact positif, avec un des responsables locaux, il avait été décidé de faire venir des bouquinistes plusieurs demi-journées par semaine sur la placette du bas de la rue sous forme d'un petit marché temporaire*. J'ai contacté moi-même les bouquinistes intéressés...

Le temps passe et rien n'arrive.

On avait proposé à plusieurs reprises au cours de différents CCQ de donner un nom à cette placette. Quelques noms d'écrivains avaient été avancés...

Le temps passe et rien n'arrive.

Ah si ! Un collecteur de bouteilles en verre récemment déposé au milieu des motos garées sur le trottoir et qui, débordant de cadavres, suinte sur le macadam à longueur de journée et fait un brouhaha assourdissant lorsque deux mâchoires d'acier le soulèvent pour le vider ! Le temps passe et rien n'arrive... et quand je quitte la rue Davy, certains soirs, je me retourne une dernière fois pour regarder s'éteindre un à un, là comme ailleurs, les lamparos de nos illusions.

** Bruno Godard est médecin rue Davy. Il est à l'origine de la Fête du livre rue Davy et de multiples projets d'aménagement pour cette rue (réalisés en partie seulement avec l'élargissement d'un trottoir).*

LA POSITION DE déCLIC17/18

Il est vrai que depuis dix-huit mois, nous affichons sur notre site les travaux annoncés (financés, disait-on) des deux foyers de jeunes travailleurs rue Davy.

Et rien ! Pas même d'information sur le projet, à défaut d'une date de début et de livraison des chantiers

Ces panneaux d'informations - pas forcément laids - nous les demandons aussi pour la gare de Saint-Ouen, depuis que la ville a racheté le site à RFF.

Et rien ! Souhaitons que le Hasard ludique, à qui la ville a confié la gestion du lieu, arrive à trouver rapidement des solutions.

Quel contrôle la ville exerce-t-elle, quel suivi d'un projet qui semble encaimé ? Un de plus.

QUARTIER DES BATIGNOLLES : ENTRE TOUR ET JARDIN, LES TRAVAUX VONT BON TRAIN !

LA PARTIE EST DES TRAVAUX DU NOUVEAU QUARTIER DES BATIGNOLLES EST BIEN AVANCÉE. ALORS QU'AU NORD, LA TOUR DE LA CITÉ JUDICIAIRE VIENT DE DÉPASSER LES 60 MÈTRES. A RAISON DE PRÈS D'UN MÈTRE DE GAGNÉ CHAQUE JOUR !

Qu'on aborde le chantier de la ZAC des Batignolles par le nord de l'avenue de Clichy ou par la rue Cardinet, il est aisé de constater jour après jour l'avancée des travaux. Début septembre, les immeubles d'habitation du nord s'apprêtent à recevoir les premiers habitants, alors qu'à l'ouest, les grues sont en action élevant des constructions qui commencent à faire écran à la ligne de chemin de fer. Le premier jardin partagé, Perlimpimpin, enserré le long des haies de charmilles à l'ouverture sud du parc était bien connu. Son fouillis est sympathique et les épouvantails récemment ajoutés apportent une touche de couleur amusante. Sa treille a bien profité de l'été et elle porte des grappes qui vont - personne n'en doute - faire le bonheur des oiseaux. Très différent du premier, un autre jardin partagé (côté bd Bessières) se découvre entre deux rangées d'immeubles, flanqué de son chalet en bois. Ici, les parcelles sont plus grandes et il semble que la dimension productrice soit plus marquée (courgettes, tomates, aubergines en devenir... on peut rêver). Avec une volonté pédagogique de par les explications tracées à la craie sur des ardoises.

De l'autre côté du boulevard extérieur, la tour du futur Palais de justice ne peut plus se cacher ne serait-ce qu'à cause de la forêt de grues qui l'entoure. Sa hauteur a dépassé les 60 m à la fin du mois d'août. Les travaux du tramway T3, quant à eux, sont assez peu lisibles pour le néophyte

alors que ceux du prolongement de la ligne M14 n'apparaissent en surface que par le chemin de convoyage des déblais qui chemine à l'ouest du parc. La structure, d'une esthétique contestable, est heureusement appelée à disparaître à la fin des travaux... en 2019. **JOËL CHABOUREAU**

DISPARITION JEAN-LOUIS DIECI, LA PASSION DE L'ENGAGEMENT

Une grande figure de notre quartier vient de tirer sa révérence. Il nous manque déjà !

Un appareil de photo toujours à portée de main, Jean-Louis Dieci arpentait les rues des Epinettes, à la recherche du bon angle, de la bonne lumière, quand il ne courait pas le monde, les expositions, les concerts et les salles de cinéma pour assouvir sa soif de culture.

Pour lui, conviction rimait avec action. Engagé dans la vie de nos quartiers, il l'a été sans demi mesure, avec exigence ! Au sein de déCLIC 17/18, du conseil de quartier La Fourche Guy Môquet, ou bien encore de groupes de travail sur le quartier vert de la Jonquière, la Traverse Batignolles-Bichat, la requalification de la rue Davy... Mais aussi aux côtés du festival du Rififi aux Batignolles comme commissaire de l'exposition de la plasticienne Judith Wolfe. Et encore au sein du jumelage Paris-Berlin de la section locale du parti socialiste. Jean-Louis Dieci s'est éclipsé. Salut l'artiste !

BARBERINE D'ORNANO



DOSSIER



PROXIMITÉ L'APPAREIL COMMERCIAL,

NOMBREUSES SONT LES VOIX QUI S'ÉLÈVENT - ET QUE déCLIC 17/18 RELAIE DEPUIS (TROP !) LONGTEMPS - POUR QUE S'AMÉLIORENT LES COMMERCES DE NOTRE QUARTIER. LAS, LES ESPOIRS PORTÉS PAR LA RÉNOVATION DE L'AVENUE DE CLICHY NE SE SONT PAS (ENCORE ?) CONCRÉTISÉS. IL EST PLUS QUE TEMPS D'AGIR !

Interrogez les habitants des quartiers Clichy, Batignolles, Epinettes sur ce qui ne va pas : beaucoup répondront « *les commerces : on ne trouve pas ce qu'on veut, on doit aller ailleurs* », discours accompagné de regrets, fondés sur les beaux commerces disparus avenue de Clichy, les boucheries traditionnelles fermées... D'autres, ou les mêmes, vanteront la qualité de leur boulanger, de leur marché, de telle librairie...

Alors, terre de contrastes ? Oui, probablement plus marqués dans notre quartier qu'ailleurs dans Paris. Contraste avenue de Clichy où trop de rez-de-chaussée d'immeubles post haussmanniens sont occupés par des commerces bas de gamme, contraste entre une rue des Moines dédiée aux commerces de bouche, une rue des Batignolles où

l'on retrouve les commerces d'une ville de province, une rue Biot et une partie de la rue des Dames risquant de devenir des « rues de la soif », l'indigence (pour être gentil) des commerces pour touristes du boulevard de Clichy.

Contraste surtout entre les attentes des habitants et une offre pas toujours à la hauteur, une partie des commerces ciblant une clientèle qui vient d'ailleurs. déCLIC 17/18 est intervenue, dès 1996, auprès de la Ville pour l'amélioration de l'appareil commercial, avenue de Clichy d'abord (alors tombée au plus bas) plus largement ensuite, pour le respect des règlements régissant les étalages, pour l'intervention de la SEMAEST aux Epinettes, pour la requalification de la voirie qui, pensions-nous un peu vite, devait entraîner une amélioration des commerces ; on peut

DOSSIER



Des marchés plébiscités, des commerces de bouche qui s'améliorent - ou disparaissent -, la raréfaction des « épiciers arabes », les commerces de niche : l'équipement de notre quartier souffre d'une offre insuffisante et peu qualitative en non-alimentaire.



VITRINE DE NOTRE QUARTIER

estimer que c'est en cours rue de La Jonquière, mais pas (pas encore ?) avenue de Clichy deux ans après les travaux.

C'est à ce titre que nous publions ces **éléments pour un dossier** : spécificité de l'appareil commercial dans nos quartiers, cas de l'avenue de Clichy et la mise en œuvre attendue de la Charte de qualité des commerces, commerces ethniques, commerces de

niche, développement des réseaux commerciaux... étayés et illustrés par des interviews d'acteurs intervenant dans ce secteur.

→ DES QUARTIERS BIEN PARISIENS ?

Une étude de l' APUR, atelier parisien d'urbanisme qui dépend de la mairie de Paris, publiée en 2012 « *Les enjeux métropolitains du commerce de l'agglomération de Paris* », actualisée tous les trois ans, dégage les grandes tendances.

Résistance des élus, de Jacques Chirac maire de Paris, rareté et coût faramineux du terrain, Paris a résisté à l'explosion des hypermarchés qui ont bouleversé le paysage commercial de la France et conduit au déclin les commerces de centre-ville. Et même si le commerce par Internet permet de se faire livrer à domicile, Paris reste riche de ses 60 000 commerces, si divers.

Quels sont à Paris les commerces en expansion, et les autres ? On constate une croissance des commerces liés au soin de la personne : bronzage, onglerie, massage (nous en reparlerons), une montée de la restauration rapide, notamment asiatique, comme des supérettes alimentaires (120 à 400 m²). Ces supérettes sont de plus en plus contrôlées par les réseaux Carrefour ou Casino sous diverses enseignes. →→→

Parole d'habitants

L'avenue de Clichy, je l'évite...

Il y a près de trente-cinq ans que j'habite rue Camille Tahan... Lorsque je suis arrivée, il y avait un boucher, un fleuriste, une pharmacie, qui est toujours là. Mais aussi une mercerie et sûrement d'autres commerces dont je ne me souviens plus.

La boulangerie n'a pas disparu et quel plaisir d'aller acheter sa baguette. De plus, elle est bonne...

Avenue de Clichy, je n'y vais pas souvent... je l'évite.

Pourtant, il y a le cordonnier où j'ai du plaisir à aller et, en face, vers la rue Capron, une toute petite boutique où un informaticien vous accueille gentiment.

En revanche, je n'aime pas beaucoup les magasins de l'avenue de Clichy... J.T.

DOSSIER

L'APPAREIL COMMERCIAL, VITRINE DE NOTRE QUARTIER

Le groupe Casino, outre les 60 Monoprix aligne ses 33 Monop, ses Daily Monop, ses 317 Franprix et quelques Leader Price.

Le groupe Carrefour - il vient de racheter Dia qu'il avait vendu à des Espagnols - propose ses 8 à Huit, Carrefour City, Carrefour Market, Ed...

Au sein d'un même groupe, il arrive qu'on trouve les mêmes produits - ou pas - et pas forcément au même prix. Et sous une même enseigne, on trouve toutes sortes de qualités : on connaît des Franprix ou des Dia très bien tenus, d'autres à fuir...

La mairie de Paris s'est émue de ce duopole et a saisi l'Autorité de la concurrence. Casino a dû céder 55 boutiques à Paris lors du rachat de Monoprix en 2013, Carrefour devra faire pareil après le rachat de Dia. Ces « supérettes en réseau » mettent en difficulté le petit commerce indépendant : le devenir de l'« l'épicier arabe », berbère le plus souvent, apparu dans les années 1970, qui rend de vrais services par sa

Parole d'habitants

L'attente aux caisses du Monoprix !

Un samedi de printemps, 11 heures au Monoprix La Fourche, des gens se pressent pour leurs achats du week-end. Et pourtant, une seule caisse est ouverte. Une cliente fait éclater sa mauvaise humeur : « Avec l'argent qu'on vous laisse, vous pourriez bien ouvrir des caisses !

Dans la minute, une deuxième caisse ouvre.

proximité, ses horaires très étendus, ses livraisons, sa convivialité souvent, est menacé.

Notons le développement rapide d'un « commerce de niche » proposant des produits plus coûteux : produits bio, torréfacteurs et marchands de thé, chocolats fins, boutiques souvent liées à des réseaux commerciaux.

Donc des petits commerces, indépendants ou en réseau, peuvent se maintenir, ciblant une population à revenus plus élevés que la moyenne nationale ou un peu atypiques : jeunes actifs, population d'origine

MONOPRIX LA FOURCHE : LA LOCOMOTIVE DE L'AVENUE

MARQUEUR FORT DE L'IDENTITÉ COMMERCIALE DU QUARTIER, LE MONOPRIX LA FOURCHE DOIT RELEVÉR PLUSIEURS DÉFIS POUR SATISFAIRE UNE CLIENTÈLE COMPOSITE. SA DIRECTRICE NOUS PARLE AVEC PASSION DE LA GESTION QUOTIDIENNE DU MAGASIN.

Le Monoprix de La Fourche est certainement l'un des plus anciens commerces de l'avenue de Clichy. Pour de nombreux habitants, qui l'ont connu tout d'abord sous l'enseigne Prisunic, il a toujours été là et il est inscrit dans le paysage de l'avenue. Jeunes ou vieux, riches ou moins riches, ils n'imaginent pas le quartier sans leur Monoprix.

LE DÉFI D'UNE CLIENTÈLE COMPOSITE

Anne Sophie Duboc, la directrice de cette institution, occupe ce poste depuis seulement un an après avoir dirigé le Monoprix de Neuilly. La jeune femme ne semble pas regretter ce changement de clientèle. Pour elle, la grande difficulté est plutôt la taille du magasin : « Nous travaillons dans une caisse à chaussure. Nous n'avons quasiment pas de réserve »,

ce qui explique les nombreuses livraisons.

La clientèle est loin d'être homogène dans notre quartier. Aussi a-t-elle très vite compris que satisfaire tout le monde ne serait pas une tâche forcément simple.

« Chaque surface adapte son offre à sa clientèle. C'est ainsi que, lorsque j'étais à Neuilly, nous avions consacré une place importante aux vins et aux grands crus. »

Le Monoprix la Fourche est à la frontière de deux mondes : l'avenue de Saint-Ouen et la périphérie plus populaire, d'une part, et, de l'autre, les Batignolles, un quartier de bobos aux revenus plus importants.

« A tous les moments de la journée, la clientèle est différente. Les personnes âgées sont souvent présentes dès l'ouverture. A l'heure du déjeuner, le magasin accueille les employés du quartier et les étudiants des différentes écoles alentour. En fin de matinée ou au cours de l'après-midi, on croise plutôt les touristes des nombreux hôtels, dont ceux de la porte de Clichy, et des mères de famille, des nounous avec enfants... »

LE BONUS DES OUVERTURES TARDIVES

De 19 heures à la fermeture, ce sont plutôt les jeunes cadres et les fêtards qui viennent s'approvisionner pour les apéros dinatoires etc. 20 % du chiffre d'affaires est ainsi réalisé entre 20 heures et 22 heures,

le rayon alcools et spiritueux n'étant plus fermé à 20 heures comme il le fut pendant quelques années. « Le samedi est plus généralement animé par les familles au pouvoir d'achat confortable. »

La carte de fidélité est un excellent outil car elle permet de mieux cerner la demande. Les études sont très proches de la réalité car 63 % des clients possèdent la carte. Il apparaît ainsi que la clientèle de La Fourche, en plus de son attachement aux rayons traditionnels - boucherie et poissonnerie - (elle regrette la suppression des rayons charcuterie et fromages à la coupe), est portée sur le bio, particulièrement le bio frais ce qui fait la différence avec la concurrence.

LE CASSE TÊTE DE L'ATTENTE AUX CAISSES

Les produits à la mode connaissent souvent un large succès - ils représentent à La Fourche 11 % des volumes contre 8 % pour la moyenne des Monoprix - de même que « au rayon habillement, la marque travaille de plus en plus les produits nobles, le lin, le cachemire, les cotons... »

Chaque quinzaine, le magasin propose un nouveau thème. Le fond sonore qui accompagne le client est identique à celui de tous les Monoprix de France, même s'il est réalisé à proximité, à Clichy où se trouve le siège.

Selon la directrice, les incivilités ou les vols s'inscrivent dans la moyenne nationale : « // faut être ferme dès le début ne pas hésiter à passer quelques heures au commissariat

étrangère pour les commerces ethniques dont on reparlera.

Notre quartier est assez représentatif de l'appareil commercial parisien décrit par cette étude.

→ L'AVENUE DE CLICHY EN ATTENTE

Axe « historique » de notre quartier, l'ancienne Grande rue des Batignolles est l'image même des contradictions de notre appareil commercial. Depuis plus d'un siècle, selon l'historien Louis Chevallier, elle est dans le prolongement de l'axe La Chapelle-Pigalle-Place de Clichy, du « Paris où l'on s'amuse ». D'où une touche canaille, qui n'empêchait pas qu'elle hébergeât de beaux commerces. Beaucoup disparurent au début des années 1970, remplacés par des bazars, tout à 1 franc, fripiers s'étalant illégalement sur le trottoir, cassant la vitrine pour mieux attirer le chaland. Cette rapide dégradation fut à l'origine de la fondation de déCLIC 17/18 qui bataille année après →→→



et remplir des mains courantes pour envoyer un message sans ambiguïté à destination des resquilleurs. »

Anne Sophie Duboc, reconnaît que l'on attend parfois très longtemps aux caisses : « *Nous sommes victimes de notre succès. Nous avons identifié le problème et nous étudions différentes solutions pour y remédier le plus vite possible.* »

La nouvelle directrice ne serait pas contre la création d'une association de commerçants sur cette partie de l'avenue. Elle regrette en effet l'absence de relations avec ses confrères.

Quant aux produits périmés, ils sont récupérés par la fondation Monoprix, deux fois par semaine, et envoyés vers l'entrepôt de Gennevilliers qui les répartit. Mais pourquoi faire tant de kilomètres quand il existe à la Mairie une association qui nourrit régulièrement les sans-abris du quartier et qui serait sans doute preneuse des denrées de ce Monoprix voisin ?

Ancrage fort de l'avenue de Clichy, le Monoprix de La Fourche a su s'adapter à la multiplicité des clientèles qui le fréquentent. Un de ses atouts : il est ouvert tard le soir !

La fermeture de la librairie « Pages après Pages », située rue des Dames et intervenue à la fin du premier semestre 2015, est emblématique des difficultés à maintenir certains commerces dans notre quartier. Avec tristesse et émotion, Anne Dagorn-Lévy nous dresse le bilan de cinq années très riches de rencontres et aujourd'hui révolues.



PAGES APRÈS PAGES « UNE BELLE AVENTURE HUMAINE SE TERMINE »

Pour la dernière fois j'ouvre la porte de ma librairie. Cela sent bon le bois et les livres, comme toujours depuis cinq ans, seulement voilà, les rayonnages sont vides. C'est fini. Je suis triste, je dois faire le deuil de ma création, de ce qui m'a passionnée pendant cinq ans, qui a pris mon temps et mon énergie. Ce lieu unique où l'on ne faisait pas que vendre des livres. Une librairie, c'est bien plus que cela. C'est un lieu de vie, un lieu d'échanges, on y rit, on y pleure, on se raconte, on cherche des remèdes, des soutiens, des conseils. Ici, on a fait des rencontres littéraires, toujours émouvantes, des rencontres culinaires, en sciences humaines en littérature jeunesse. On a animé des ateliers pour enfants. En cinq ans, on a vu les enfants grandir, s'éveiller. A certains, on a donné le goût de lire. Quelle belle réussite ! Rien que pour cela notre mission n'était pas vaine !

Nous avons essayé de conseiller au mieux tous ceux qui cherchaient une lecture : de détente, distrayante, effrayante, romancée, philosophique, fleur bleue, historique. Nous avons été le divan de quelques clients qui ont pu s'épancher et repartir, parfois, soulagés.

Seulement, l'humanité, la littérature, la vie de quartier, cela ne suffit pas à faire vivre un commerce qui se doit d'être rentable. Car il faut parler gros sous. La librairie est un commerce mais ne peut commercer comme les autres. Le prix unique du livre, nécessaire, ne nous permet pas de marger sur notre produit comme les autres et nous nous contentons d'une bien faible remise accordée par l'éditeur. Il faut engager de nombreux frais : loyer, coursier, site, sans gagner sur les livres. Il faut être moderne avec un système archaïque, il faut lutter contre l'achat sur Internet, qui gagne toujours plus.

J'engage tous les habitants de ce quartier à réfléchir à ce que serait un monde sans librairies et sans commerces car tous sont en difficulté aux Batignolles. Les loyers sont très élevés. C'est pour cela que les commerces ne tiennent pas longtemps. Peut-être faudrait-il encourager les propriétaires à baisser un peu leur loyer et garder leur locataire ? Rien n'est plus triste qu'un local commercial vide !

Rien à regretter pourtant, toutes les émotions littéraires et humaines partagées à la librairie ne sont pas perdues, et resteront longtemps, je l'espère, dans la mémoire de nos fidèles clients.

DOSSIER

L'APPAREIL COMMERCIAL, VITRINE DE NOTRE QUARTIER

année*, formulant ses propositions, obtenant des améliorations ponctuelles mais réelles. Entre temps s'installaient massivement les commerces de vêtements chinois. Il a fallu attendre l'automne 2013 pour que la voirie soit rénovée entre la Place et La Fourche, plutôt bien. Nous faisons alors le pari, avec sans doute les mairies des XVII^e et XVIII^e, que l'amélioration du cadre urbain entraînerait assez vite la montée en gamme de l'appareil commercial. Certes, la suppression totale des étalages, votée par les 2 conseils d'arrondissements et décidée par la mairie de Paris a été généralement respectée (sauf par 2 commerces de vêtements depuis deux ans, un fast-food depuis six mois, alors que les élus du XVII^e alertés interviennent, sans résultat pour l'instant, et qu'un bazar voisin se dit « pourquoi pas moi »). Quand prévaut l'immunité...ou la mairie de Paris et son service de contrôle bafoués ! Cette mairie de Paris qui avait repris l'idée lancée par déCLIC 17/18 de la mise en place d'une Charte de qualité des commerces avenue de Clichy, mandatant un bureau d'études qui avait, lui, adopté l'essentiel des propositions de déCLIC 17/18... C'est plutôt flatteur de se voir ainsi « récupéré » !

* Consulter sur notre site declic1718.org Nos Bulletins, cliquer sur Bulletin n°14 été-automne 2004 pages 8 à 15. Vous avez bien lu : 2004. Que tout ceci est long !

Parole d'habitants A quand un fromager ?

J'habite rue Hégésippe Moreau depuis juillet 2013. Auparavant, j'habitais près du Pont Cardinet. J'ai été mal habituée puisque j'ai fait mes courses et mon marché rue de Lévis.

Ici, nous avons le choix entre le Monoprix et le marché bio du samedi matin bd des Batignolles (hyper cher). Des commerces se sont ouverts dans les rues voisines, toujours en relation avec un effet « mode ». On vient d'ouvrir dans ma rue une épicerie fine espagnole, à deux encablures de l'épicerie polonaise. A quand un fromager, qui aurait mes préférences ? Nous avons deux bazars l'un en face de l'autre, deux marchands d'optique l'un à côté de l'autre, et des prostituées par paquets. Il manque l'essentiel, tout ce qui fait le charme d'un quartier populaire : commerces de bouche en priorité (fromager, charcutier-traiteur, vins, épicerie, fruits et légumes) et ce que nous appelons marchand de couleurs, etc. C. V.-P.

Mais cette Charte de qualité est encastrée depuis trois ans...

A la délégation au commerce de la mairie de Paris, Olivia Polski a succédé à Lyne Cohen-Solal en 2014, sans que le dossier avance davantage. Certes, Olivia Polski, alors que l'opposition municipale s'appretait à évoquer ce retard en Conseil de Paris, dans un courrier du 29 janvier 2015 à Annick Lepetit, députée, conseillère de Paris affirme que (cette Charte)

ESPRIT VILLAGE AU MARCHÉ DES BATIGNOLLES

ENTRE LES RUES DES MOINES ET BROCHANT, LE MARCHÉ COUVERT DES BATIGNOLLES PARTICIPE DE FAÇON IMPORTANTE À L'ATTRACTIVITÉ DE NOTRE QUARTIER. A L'HEURE OÙ LE MARCHÉ FAIT LA SIESTE, NOUS AVONS RENCONTRÉ MICHEL BEAUDON, LE PATRON DE LA BOUCHERIE PILOTE.

Michel Beaudon n'a pas connu les précédentes halles de Baltard, détruites dans les années 1970. Il a ouvert le nouveau marché des Batignolles en septembre 1976 en tant que salarié. Natif de Normandie, c'est en Province qu'il a affûté ses premiers couteaux. En 1987, il reprend la boucherie de son patron. Depuis, son échoppe est devenue une véritable institution bien connue des habitants qui n'hésitent

pas à faire la queue tant la viande y est excellente. Michel Beaudon s'est attaché au quartier et à son marché. Aussi, dans moins de cinq ans, lors de sa retraite, il se voit rester dans ce XVII^e d'adoption : « *Le marché, c'est comme un village, on se connaît tous. Il y a les amitiés, les accrochages, les débats et parfois les désaccords...* »

DE L'ALIMENTATION ET UNE FLEURISTE

On y dénombre une quinzaine de commerçants et des étals de produits biologiques. Ce marché est essentiellement centré sur l'alimentaire (à la seule exception de la fleuriste) avec notamment boucherie, poissonneries, fromageries, épicerie, des produits méditerranéens, libanais, marocains, africains, portugais et du terroir breton...

Si ce marché connaît aujourd'hui le succès ce ne fut pas toujours le cas. Selon le boucher, dans les années 1980-90, le désamour du quartier pour ce nouveau

marché couvert s'explique d'abord par une grave erreur de l'architecte qui ne l'a pas mis au niveau du trottoir. « *Il faut être en bonne forme pour monter un panier plein (même à roulettes) dans les escaliers.* » Ensuite, dans ces années là, les habitants étaient vieillissants. Ils occupaient souvent seuls de grands appartements avec des loyers très bas (style loyer 1948) et ils étaient parfois absents durant les mois d'été.

UNE ANNEXE DE LA POSTE

Devant cette désertion et pour attirer une nouvelle clientèle, Michel Beaudon, très actif au sein de la commission du marché, s'est mis, avec quelques autres de ses compères, en quête d'une supérette. « *Le cahier des charges était clair, pas de rayon boucherie ni de fruits et légumes. Nous voulions apporter un plus au marché pour que les clients puissent trouver tout ce dont ils ont besoin sur le même lieu mais il était hors de question que la dite*

DOSSIER

« s'inscrit pleinement dans la politique que souhaite mener la maire de Paris » et confirme « avoir demandé au Directeur de l'Urbanisme de prendre attache avec l'ensemble des parties prenantes », citant déCLIC 17/18 et annonce « une réunion de lancement dans les meilleurs délais » ? Courrier*, rappelons le, du 29 janvier 2015 : rien depuis !

Il est plus que temps que ce dossier soit débloqué, alors qu'on évoque la rénovation de l'ensemble de l'avenue de Clichy de La Fourche à la Porte de Clichy, vers 2017.

→ D'UN COMMERCE AGRÉABLE ?

Quel que soit le regard que l'on porte sur la prostitution, si l'on souhaite que, sur une avenue de Clichy rénovée, s'installent d'autres commerces, répondant davantage aux attentes des habitants du quartier, il faudra régler le problème de la prostitution chinoise, apparue vers 2008, dont les escadrons, toujours plus nombreux, remontent jusqu'à La Fourche, redescendent l'avenue de Saint-Ouen. La prostitution n'est pas un délit, la loi mettant en cause le client attend les décrets d'application. Le proxénétisme, lui, est un délit. Des observateurs ont pu identifier une personne qui semble « gérer le personnel et relever les compteurs ». On comprend mal que la police nationale n'ait pu le faire !

* Consulter sur declic1718.org Nos Bulletins cliquer sur Bulletin 24 printemps-été 2012, pages 11 à 13 notre article Charte de qualité des commerces



Entre la place de Clichy et La Fourche, sur 400 m, on compte 9 endroits où l'on mange. Sept sont hallal. Les boucheries hallal se sont, elles aussi, mises à s'afficher !

Autre commerce en forte expansion : les salons de massage. Paris en aurait compté 130 en 2009, 575 en 2014 selon l'APUR soit, comparaison n'est pas raison, autant que de supérettes contrôlées par un réseau de grandes enseignes...

Ils fleurissent dans notre quartier, dans des rues calmes, on allait dire discrètes.

Selon Bernard Boucault préfet de police de 2012 à juillet 2015, 300 d'entre eux hébergent une activité prostitutionnelle. Que faire ? La police nationale, la BRP, doivent réunir des preuves : en 2014, seulement 17 salons de massage ont fait l'objet de poursuites judiciaires quand 26 salons avaient été fermés en 2013.

Le terme de massage est usurpé, seuls les kinésithérapeutes ont le droit de l'utiliser.

Mais il faut qu'un kiné proche d'un de ces salons →→→



supérette finisse de vider le marché de ses commerces. »

C'est ainsi qu'un Leader Price s'est installé en 1992, sur une surface d'environ 300 m², remplacé quelques années plus tard par un G20. Toujours pour tenter de redynamiser le marché, une annexe de la poste de la rue Mariotte a été ouverte. Mais, l'espace devenant trop exigu, elle s'est transportée avenue de Clichy. Un distributeur automatique de billets est le seul vestige de sa présence passée.

Aujourd'hui, le marché a retrouvé sa clientèle. Il va même très bien. Les familles se sont installées dans les rues alentour. L'école de la rue Lecomte n'a jamais

accueilli autant d'élèves. Les premiers habitants de la ZAC sont arrivés. De nouveaux commerces se sont ouverts dont une boucherie bio.

LE PROBLÈME AIGU DE LA RELÈVE

Toujours selon Michel Beaudon, « les nouveaux habitants préfèrent fréquenter les marchés et les boutiques de qualité que les supermarchés. Faire ses courses est aussi devenu un moment de convivialité. On prend le café ensemble comme au village. »

Un constat confirmé par une étude récente de l'APUR (Les Enjeux métropolitains du commerce de l'agglomération de Paris). Chaque mois, les commerçants versent

A l'exception d'un fleuriste, toute l'offre est constituée d'alimentaire. Une moyenne surface G20 propose du non-alimentaire complémentaire, sans entrer en concurrence avec les emplacements du marché.

en plus de leur loyer une participation pour les animations du marché comme les décorations de Noël (cette année, la dépense a avoisiné les 15 000 euros).

Les fermetures et les ouvertures quotidiennes des quatre grandes portes sont effectuées par les commerçants eux-mêmes ce qui leur évite des frais de personnel supplémentaires.

Le boucher ne s'inquiète pas d'une disparition progressive de la clientèle, bien au contraire, mais plutôt du manque de relève « Il y a un vrai déficit de candidats à la boucherie charcuterie, boulangerie. Les volailleries ou les boucheries chevalines se raréfient sur Paris, faute de repreneurs. »

En quelques années, le quartier a déjà vu disparaître plusieurs de ses boucheries. « Il est de plus en plus difficile de trouver des apprentis. Même les boucheries hallal sont, depuis peu, confrontées au problème », ajoute-t-il. Un comble en cette période de chômage de masse...

Quant à la piétonisation de la rue des Moines, même s'il semble favorable à cette demande, elle lui semble impossible à réaliser, car cette rue est traversée par trois artères très passantes.

DOSSIER

L'APPAREIL COMMERCIAL, VITRINE DE NOTRE QUARTIER

de massage dépose une plainte : pas facile ! Lors d'un Conseil de Paris en mars 2015, Delphine Bürkli, maire du IX^e, arrondissement particulièrement concerné (vieille tradition dans la mouvance de Pigalle), a présenté un vœu au nom des élus UMP, demandant une labellisation pour rendre visibles « *les établissements vertueux* » les différenciant de ceux qui « *n'ont rien à voir avec l'art du massage mais plus à voir avec le retour des maisons closes* » parlant de « *prostitution dissimulée et d'esclavage sexuel* ». Hélène Bidard, au nom de la majorité municipale, a dit être consciente de la gravité du problème mais a affirmé qu'une telle labellisation serait fort difficile. Elle a annoncé la mise en œuvre d'une Coordination Prostitution par la Mairie de Paris, en lien avec le procureur, le préfet de police, l'inspection du travail. A suivre.

Parole d'habitants

Non-alimentaire : à améliorer !

Habitant rue des Apennins, nous sommes satisfaits des commerces alimentaires : le marché des Batignolles, de bons commerces de fruits et légumes, le tout-venant chez Super U ou dans le Franprix rue des Moines, de bonnes boulangeries. Le chocolatier rue des Moines, les traiteurs chinois, thaïlandais (un délice !), japonais, grecs... Là où cela se gâte c'est pour le non-alimentaire. Beaucoup trop de boutiques de vêtements, chaussures, tout à 10 €, sans intérêt, trop de magasins d'optique, d'opérateurs téléphoniques. Il manque des commerces plus haut de gamme pour lesquels on est obligé d'aller ailleurs. A signaler l'ouverture d'un coiffeur barbier pour hommes au bout de la rue des Apennins qui, d'après mon mari (pour les cheveux), est très agréable. Par contre, le remplacement du fleuriste à l'angle rue des Moines-avenue de Clichy par un fruits et légumes de plus est regrettable. S. B.

SEMAEST : QUAND LA VILLE AIDE À AMÉLIORER LES COMMERCES DE PROXIMITÉ

SI LE COMMERCE EST LIBRE
- POUR LE MEILLEUR ET LE PIRE -
LA SEMAEST PEUT, À LA MARGE,
CORRIGER LES EXCÈS DU MARCHÉ
DE L'IMMOBILIER COMMERCIAL.
ELLE INTERVIENT DANS NOTRE
QUARTIER. ET ELLE AFFICHE DES
RÉALISATIONS PROBANTES.

Si les pouvoirs publics, mairie, préfecture, police, chacune en ce qui la concerne, doivent faire respecter les règles d'hygiène et salubrité, d'occupation du domaine public (terrasse et étalages), elles n'ont pas de pouvoir sur la nature des commerces. Le commerce est libre, pour le meilleur et pour le pire. Et pourtant, la Ville s'est donné les moyens d'intervenir, à la marge. En 2001, Bertrand Delanoë chargeait la SEMAEST, société d'économie mixte, d'intervenir pour lutter contre la dévitalisation commerciale, disparition progressive des commerces de proximité et augmentation des locaux vacants, et la mono-activité. La Ville délègue alors son droit de préemption à la SEMAEST recapitalisée qui achète des locaux vacants, les rénove pour favoriser l'installation de commerces de proximité ou d'acteurs économiques. Elle peut ensuite rembourser à la Ville les fonds investis à la faveur de la revente ou la location des locaux.

Des secteurs d'intervention sont ciblés, où l'appareil commercial est particulièrement en déshérence : cinq secteurs d'abord, dans le centre et l'est de Paris, sur 450 hectares, la moitié pour le quartier Sedaine-Popincourt, la SEMAEST étant présidée jusqu'en 2008 par Georges Sarre, maire du XI^e arrondissement. Cette première opération, baptisée Vital'Quartier, 2004 à 2015, est plutôt une réussite.

RETROUVER DES COULEURS

Prenons l'exemple du secteur Sedaine-Popincourt qui souffrait d'une mono-activité du commerce textile de gros. Dix ans après, ce commerce est endigué, le commerce alimentaire a retrouvé des couleurs et les services à la personne sont en hausse, la vacance des locaux baissant de 30 %. Ce sont 22 000 m² de locaux et 154 commerces qui sont ainsi maîtrisés. Ce chiffre peut sembler faible quand ce secteur en totalise près de 5000, mais il faut compter avec un effet d'entraînement. Didier Dély, président de la SEMAEST estime qu'en intervenant sur 5 % des commerces d'un quartier, on peut exercer un « effet de levier », au moins inverser une tendance à la dégradation, et inciter l'opérateur « purement privé » à se lancer. En 2005 déCLIC 17/18, qui suivait avec intérêt cette expérience, publie une étude sur l'attractivité commerciale des Epinettes (voir l'abstract Epinettes, terre de contraste declic1718.org Bulletin n° 16).

Dans ce secteur de 71 hectares, délimité par les avenues de Clichy et de Saint-Ouen et le boulevard Bessières, on constatait alors 22% de vacance des commerces, davantage encore dans les rues Guy-Môquet, Sauffroy, des Moines, des Epinettes, et aussi l'installation de commerces ethniques communautaires, certains ne répondant pas aux normes réglementaires...

L'idée vient de proposer la candidature des Epinettes pour la deuxième vague annoncée par la SEMAEST Vital'Quartier2 de 2008 à 2021, en intervenant notamment auprès de Georges Sarre. L'action des élus est décisive : en juillet 2007, le Conseil de Paris inscrit Epinettes-Jonquière parmi les cinq nouveaux secteurs retenus pour Vital'Quartier 2 (voir declic1718.org Bulletin n° 20, été 2009 p. 6)

UNE INTERVENTION PLUS MODESTE

En juin 2015, pour faire le point sur l'opération en cours depuis 2008, déCLIC 17/18 rencontre les animatrices de Vital'Quartier2 pour Epinettes-Jonquière. L'intervention de la SEMAEST, ciblée au centre du secteur, est beaucoup plus modeste que dans le secteur « historique » Sedaine-Popincourt (le nombre de locaux contrôlés est six fois moindre). Nous suggérons que la SEMAEST intervienne également sur les deux rives des avenues de Clichy et de Saint-Ouen, comprises dans le secteur. Le prix

DOSSIER

Un des autres marqueurs forts de notre environnement commercial est la présence de commerces ethniques et exotiques. Ce sont des expressions qu'on entend fréquemment dans notre quartier. Précisons les termes, employés souvent à la va-vite. Le commerce communautaire vend des produits fortement marqués et assimilés à une consommation de même nature que celle du pays d'origine du commerçant et de la clientèle visée. On pense par exemple aux restaurants et boucheries hallal.

Le commerce exotique propose des produits eux aussi fortement marqués mais vise une clientèle plus large. On pense alors aux restaurants chinois, par exemple.

Le commerce banal vend des produits courants sans marque ethnique particulière à une clientèle indifférente.

élevé des commerces conduit à préférer acquérir trois commerces sur les rues perpendiculaires plutôt qu'un seul sur les avenues. Nous estimons que la rénovation annoncée de l'avenue de Clichy de La Fourche à la porte de Clichy, l'effet d'entraînement généré par la ZAC Cardinet doivent inciter la SEMAEST à reconsidérer ce choix.

LE COSTO DES ÉPINETTES

Aux Epinettes comme ailleurs, le choix des postulants à la reprise d'un local répond à plusieurs critères :

- la personnalité du candidat et son projet,
- l'adéquation entre le projet et l'attente des habitants du quartier en commerces de proximité.

Certes, malgré l'aide apportée, il y a des échecs, des commerces fraîchement installés qui mettent la clé sous la porte, comme une boulangerie ou un magasin de vêtements pour enfants après trois ans d'exploitation. Mais, nous dit la SEMAEST, « à chaque échec on analyse, la SEMAEST récupère le bail et le remet en commercialisation ».

Pour prévenir les échecs et accompagner les nouveaux commerçants, la SEMAEST propose l'aide de l'EGEE formée de cadres ou de commerçants, seniors bénévoles. En 2015, la SEMAEST lance le programme CoSto, comprendre connected stores, réseau dédié aux commerçants de proximité, artisans et créateurs connectés. Le but est de former les commerçants sur des thématiques comme fidélisation, référencement, paiement sans contact, réseaux sociaux, appel à projet de startups... (info.costo@paris.fr).
Un bon point aux Epinettes : le nombre de

Cette différenciation a été établie par Geneviève Lavagne*, dans le cadre d'un DESS patronné par Paris X et la RATP.

Elle ajoutait, c'était en 2004 : « Les deux premières catégories de commerce sont fortement représentées au nord de la Place Clichy et gagnent régulièrement du terrain. Les taxiphones remplacent les maroquinerie et les restaurants hallal se multiplient. »

Depuis, le nombre de taxiphones, si nombreux alors avenue de Clichy et aux Epinettes, a diminué avec l'accès banalisé à internet.

En revanche, les commerces hallal continuent à se développer. Avenue de Clichy, entre la Place et La

* déCLIC 17/18 a publié un entretien avec Geneviève Lavagne dans notre Bulletin n° 14 été-automne 2004, page 9. Découvrez cet entretien sur declic1718.org →→

locaux vacants a chuté d'un tiers, restant toutefois bien supérieur à la moyenne parisienne. Ils sont situés surtout sur les rues secondaires. Mais le nombre de « call-box », ces boutiques-téléphone que l'on retrouve dans tous les secteurs en difficulté, a moins diminué qu'ailleurs dans Paris.

Parmi les nouveaux commerces, on trouve des « commerces de niche », offrant des produits de qualité. Les récentes études de l'Atelier parisien d'urbanisme montrent une poussée de ce type de commerces : chocolateries, torrificateurs, épicerie fines. Ainsi, Meilleurs vins bio rue Legendre ou Il gusto d'Italia rue de La Jonquière, Index une galerie d'art rue Berzélius. Et aussi des boutiques de service, comme Point d'orgue aide à la personne rue Pouchet,

Monpetitappart société de conseils en agencement et décoration rue Sauffroy, Pollen diffuseur de livres rue des Moines, tout récemment Point d'encre cartouches, copies passage du Petit cerf...

Le paysage de la rue s'améliore : la SEMAEST refait les devantures, installe des vitrines conformes aux exigences du Plan climat, privilégie les rideaux de fer intérieurs pour éviter les tags. Souhaitons que ces exigences esthétiques induisent un effet d'entraînement sur les commerces proches.

A suivre, avec attention !

Vous recherchez un local aux Epinettes pour développer une activité commerciale, vous connaissez un local disponible : contactez e.brito-mendes@semaest.fr

« MEILLEURS VINS BIO » : LE PARI DU COMMERCE DE NICHE

Dans un local réaménagé par la Semaest, l'enseigne « Meilleurs vins bio » est installée depuis quatre ans au 183 rue Legendre. Gérant auparavant un site de vente par Internet, M. Lafarie, le caviste, et son associé ont voulu se constituer un ancrage local.

Ce coin des Epinettes, quartier resté populaire, à la différence des Batignolles mais en mutation, est pour eux « un terrain vierge à défricher pour démocratiser le vin bio ». Jouant la carte des horaires larges, de 10 heures à 22 heures, le bouche à oreille fonctionnant bien, ils se sont construits une clientèle spécifique, ce fameux commerce de niche. Selon M. Lafarie, « alors que, année après année, on voit des jeunes s'installer dans le quartier, autour ça bouge : même s'il reste le problème des salons de massage, le bar voisin vient d'être repris, une boutique de macarons s'est installée... »



DOSSIER

L'APPAREIL COMMERCIAL, VITRINE DE NOTRE QUARTIER

Fourche, sur 400 mètres on compte 9 endroits où on mange, 7 s'affichent hallal, dont 3 quasi côte à côte.

La question n'est pas : que penser du hallal, mais que penser d'une telle concentration de commerces ethniques ? Les habitants du quartier que nous avons interrogés disent ne pas s'y reconnaître.

Ce tour d'horizon de notre univers commercial proche, aussi lacunaire soit-il (ce n'est pas une étude), montre que beaucoup reste à faire pour que les objectifs poursuivis par déCLIC 17/18 depuis des années - le plaisir de vivre dans un environnement harmonieux - se concrétisent. Il en va du confort et de la sécurité de ses habitants mais également de l'attractivité de notre quartier. Pour que nous puissions avoir du bonheur à y résider et à y travailler.

DOSSIER PRÉPARÉ ET RÉALISÉ PAR
CÉCILE URBAIN ET PHILIPPE LIMOUSIN

LA VENDIMIA, UNE ÉPICERIE ESPAGNOLE

Au printemps 2015, rue Hégésippe-Moreau, entre l'avenue de Clichy et le cimetière Montmartre, il s'est ouvert une boutique pimpante de comestibles espagnols.

Derrière une façade rouge comme le vin de Rioja, les jambons Serrano et les saucisses accrochés au plafond - « ça habille la boutique » - les vitrines réfrigérées de charcuteries et fromages, les étagères de conserves de poisson et d'huiles d'olive, des vins de toute l'Espagne de 4,95 à 240 €.

Nonata Fente, la gérante, est une Brésilienne qui, s'installant à Paris après avoir rencontré un Espagnol de Galice (études d'œnologie), prend contact avec une association de Galiciens de Paris. L'idée lui vient d'ouvrir une boutique dédiée aux produits de qualité venant de toute l'Espagne.

A proximité de l'avenue de Clichy mais dans une rue où les loyers commerciaux sont plus abordables, la Vendimia est le type même du commerce de niche qui doit trouver son public, comme l'a trouvé, à deux pas de là, Comme en Pologne, une épicerie fine dont la clientèle dépasse celle des seuls Slaves de Paris.

LA JONQUIÈRE : LA PROXIMITÉ AVANT TOUT

COMMUNICATION, ANIMATION, EMBELLISSEMENT ET PIÉTONISATION SONT LES PRINCIPAUX INGRÉDIENTS DU DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE COMMERCIALE ATTRACTIVE. EN JOUANT LA CARTE DE LA PROXIMITÉ, L'ACAJA EST EN TRAIN DE GAGNER.

travaux des grands chantiers : ZAC Clichy Batignolles - Tribunal de Grande Instance - Prolongement du Tramway T3 et de la Ligne M14 du métro.

La revitalisation commerciale « La Jonquière - avenue de Clichy » est positive parce que la population du quartier comprend qu'il faut encourager les commerces de proximité.

Le commerce de détail ne se borne pas à la localisation. Il faut revenir à la base qui est l'offre et le service personnalisé. Ensuite, il faut attirer les clients. Il est évident que la vitrine d'un commerçant et le service font la différence ! Pourtant, on peut constater que des commerçants de proximité négligent leur vitrine et la signalisation. Tous les ans, depuis 2012, l'ACAJA organise le concours : « Les Plus Belles Vitrines du quartier des Epinettes » et décerne un trophée au magasin qui réalise la plus belle vitrine de Paris 17.

UNE PIÉTONISATION NÉCESSAIRE

La piétonisation d'une rue génère une augmentation du chiffre d'affaires des commerçants de proximité et facilite la circulation des passants. En 2003, l'ACAJA a exprimé le souhait que les trottoirs de la rue de La Jonquière soient élargis pour permettre aux habitants et chalands de circuler avec plus de facilité. Après deux années de militantisme, une suite favorable a été donnée à ce souhait par la ville de Paris et la mairie d'arrondissement. Depuis, de nombreux repreneurs et créateurs de commerces se sont installés rue de La Jonquière.

Il s'avère maintenant nécessaire de végétaliser les trottoirs rue de La Jonquière et avenue de Clichy avec des bacs fleuris ou des jardinières, sans oublier le passage du Petit Cerf.

Car le commerce de proximité ne peut se maintenir et se développer que dans un quartier propre, sécurisé, et bien desservi par les transports en commun.

Jean-Claude Janan,
président de l'association ACAJA

En ces temps de frilosité économique, rien ne peut être plus profitable que de raviver la flamme d'un environnement chaleureux de proximité avec la clientèle. La concentration de commerces de détail dans une rue commerçante fournit « un pôle social, culturel et économique avec le voisinage ». Commerçants, artisans et habitants, nous sommes des voisins, cela exige que l'on doive être irréprochables. Un sacré défi.

DES ACTEURS DU MICRO-QUARTIER

Dans le secteur associatif de l'ACAJA, quelque 300 commerçants-artisans ont regroupé leur énergie pour devenir les acteurs du micro quartier et stimuler l'appétit des consommateurs.

Le micro-quartier de La Jonquière n'en finit plus de décliner une identité branchée et humanitaire. Dans la population qui le fréquente, il faut désormais compter les employés des entreprises qui réalisent les

Une dynamique associative

Depuis plus de quinze ans, l'association des Commerçants Artisans de la rue de La Jonquière et des rues Adjacentes, veut créer et entretenir une réelle dynamique commerciale dans son secteur associatif, « rue de La Jonquière et rues adjacentes, avenue de Clichy de la Fourche à la Porte de Clichy, avenue de la Porte de Clichy, boulevard Bessières du n° 65 au n° 125, et boulevard Berthier du n° 1 au n° 15 ». Les animations réalisées avec le soutien de la ville de Paris et de la mairie du XVII^e contribuent au mieux vivre ensemble : déambulation d'un groupe celtique, couscous de quartier, Père Noël, rencontres multiculturelles, vide greniers, remise de trophées par des élus et des personnalités de la CCI Paris, de la Semaest, etc. ...

PETITE ET GRANDE HISTOIRE

INHUMER LES PARISIENS INTRA-MUROS A, DE TOUT TEMPS, ÉTÉ UNE PRÉOCCUPATION. POUR DES RAISONS D'HYGIÈNE TOUT D'ABORD PUIS EN RAISON DE L'EXIGUÏTÉ DES CIMETIÈRES AU REGARD DE LA CROISSANCE DE LA POPULATION. LA SOLUTION ENVISAGÉE AU XIX^E SIÈCLE ? CRÉER UNE VASTE NÉCROPOLE À MÉRY-SUR-OISE, ET... UNE LIGNE DE CHEMIN DE FER POUR S'Y RENDRE...

UNE GARE POUR LE CIMETIÈRE MONTMARTRE



Encaissé dans la Butte Montmartre, traversé en aérien par la rue Caulaincourt sur sa plus grande longueur, le cimetière Montmartre est un lieu de promenade apprécié des touristes et des habitants du quartier.

les Parisiens si loin de Paris ? En premier lieu probablement pour des préoccupations hygiénistes renforcées, alors que, selon un rapport du sénateur Moudet en 1867, « l'accumulation des corps dans le voisinage des faubourgs compromet gravement la salubrité. Le sol se sature de matières organiques et les sources souterraines se corrompent sur une grande surface ». Les Annales de Mines constatent en 1868 que « dans quelques années, les cimetières actuels seront presque entièrement remplis, il deviendra d'impossible de délivrer des concessions perpétuelles dans les cimetières du nord et du sud... La nécessité de fermer les cimetières existants n'est contestée par personne. »

UNE NÉCROPOLE SUR LE MODÈLE DES ANGLAIS

En 1859, Haussmann défend l'idée de délocaliser tous les cimetières parisiens à Méry-sur-Oise, sur un plateau

Installer une gare ferroviaire place de Clichy, à proximité du cimetière Montmartre, les autorités l'ont sérieusement envisagé entre 1859 (alors qu'Haussmann était préfet) jusqu'en 1882, bien après la chute du Second Empire.

Le projet n'était pas de construire le terminus d'une nouvelle ligne entre la gare du nord et la gare Saint-Lazare mais une « voie funéraire » acheminant les corps des défunts, leur famille et leurs proches jusqu'à une vaste nécropole située à Méry-sur-Oise, à 22 kilomètres de Paris.

DES PRÉOCCUPATIONS HYGIÉNISTES

Dès 1766, des préoccupations hygiénistes conduisent le parlement de Paris à décider la fermeture de tous les cimetières intra-muros (2 millions de corps avaient été inhumés en huit cents ans au cimetière des Innocents...).

Il faut attendre la Révolution pour que le projet aboutisse et, en 1801, le préfet Frochot dote Paris de trois grands cimetières à l'extérieur de l'enceinte des Fermiers généraux : Montparnasse au sud, le Père Lachaise à l'est et Montmartre au nord.

Le cimetière Montmartre, qui nous intéresse plus particulièrement, avait accueilli dès 1792 les corps des 300 gardes suisses tués aux Tuileries. Il est fermé de 1789 à 1808 pour cause de mauvais entretien (il existe de 1782 à 1798 un cimetière rue Pigalle, alors rue Royale), puis rouvert en 1825 après avoir vu sa surface portée de 1,2 à 12 hectares.

Compte tenu de l'existence de ces trois grands cimetières extra-muros, pourquoi envisager d'inhumer

PUBLICITÉ

REDELE
PARKING

1 HEURE*
DE STATIONNEMENT

offerte

11 rue Forest - 75018 Paris
(Place de Clichy)
Tél. 01 43 87 57 18

Sur présentation de ce coupon, offre non cumulable,
valable jusqu'au 31/12/2015.
*Du lundi au vendredi de 9h à 18h.
Pour tout stationnement de 2 heures minimum.

PETITE ET GRANDE HISTOIRE

ANTICIPATION

UNE PRÉFIGURATION DU MÉTRO

Pour rejoindre la vallée de l'Oise, le nécro-train ne pouvait partir que du cimetière Montmartre.

On envisage d'abord de relier cette gare par des voies ferrées aux cimetières du Père Lachaise et Montparnasse, eux même dotés d'un « embarcadère » pour le départ des convois, ceci une quarantaine d'années avant le métro. Ce projet a maxima n'est pas retenu. Et l'embarquement pour Méry de l'ensemble des défunts parisiens doit se faire à partir d'une gare située à proximité des actuelles rues Forest et Capron.

Le cadastre de 1844 montre que cette zone était alors peu construite : la voie funéraire aurait sans doute longé le cimetière, suivant le tracé actuel de la rue Cavallotti. Le cadastre de 1877 montre un bâti plus dense mais l'immense salle de spectacle de l'Hippodrome ne sera construite qu'en 1899, le pont Caulaincourt inauguré seulement en 1888.

de 1000 hectares, surface neuf fois plus vaste que l'ensemble des cimetières parisiens. Rapidement, 500 hectares sont acquis à 24 centimes le m², Haussmann sait compter, « d'un terrain sablonneux favorisant la momification des corps ».

Il s'inspire ainsi du modèle anglais de la nécropole de Brokwood, 800 hectares, le plus grand cimetière du monde, ouverte en 1854 à 9 lieues au sud-ouest de Londres, reliée par une gare spéciale du South Western et même par deux gares en 1864.

Donc, pour relier Méry-sur-Oise et sa nécropole annoncée, quoi de plus moderne qu'un chemin de fer funéraire à l'anglaise ?

Ce projet est « techniquement » réalisable. Et Haussmann annonce des concessions gratuites qui ne seront pas reprises avant trente ans, voire cinquante ans. Pour séduire les familles, « on doublerait les départs, on les triplerait plus encore s'il le fallait tous les dimanches et jours de fête. On les décuplerait pour la Toussaint et le Jour des morts. Des billets gratuits seraient distribués aux personnes indigentes ou peu fortunées [cela fait du monde : sous le Second Empire, 63 % des convois funéraires sont gratuits] ».

C'était compter sans la vive opposition de différents

secteurs de l'opinion publique. Opposition de principe des anti-Bonapartistes mais aussi, chez nombre de conservateurs catholiques, rejet de ce transport des morts par chemin de fer qui apparaît comme un mélange de modernité arrogante et du modèle anglais : libéralisme et protestantisme, Haussmann était protestant.

Abandonné par l'Empire, Haussmann est limogé en 1869, le projet est relancé par la République en 1874 : Léon Say, le préfet de la Seine, ayant gardé Alphand et Belgrand, proches collaborateurs d'Haussmann favorables au projet. Nouvelle levée de boucliers.

A l'initiative de l'archevêque de Paris, une pétition hostile recueille 15 000 signatures. On reproche aussi à Léon Say d'être protestant. Quant aux élus du Conseil municipal, « la plupart sont étrangers par leur naissance à la ville de Paris ». Nouvel ajournement.

L'ENTERREMENT DU PROJET

Héroul, nouveau préfet de la Seine imagine un projet facultatif et plus modeste : non plus trois gares mais une seule située rue du faubourg Saint-Denis. Initiative sans suite.

Le projet est définitivement enterré en 1881 avec l'ouverture de cimetières « parisiens » en proche banlieue, plus classiquement, plus modestement. En 1883, Clichy-Batignolles est agrandi de 10 hectares, Ivry de 21 hectares, Saint-Ouen de 23 hectares ; on crée le cimetière de Bagneux sur 62 hectares, Pantin en 1884 sur 107 hectares. Thiais est créé en 1920 sur 102 hectares. On rejoint ces lieux de sépulture dans un corbillard tiré par des chevaux, puis sur un véhicule motorisé.

On pourra alors lotir les rues Cavallotti et Hégésippe-Moreau avec les beaux immeubles de Cambon. On est peut-être passé à côté d'un projet un peu fou. Autre projet dans ce secteur : sur une carte des années 1930, on voit en pointillé un projet de « percée post haussmannienne », forcément automobilistique, c'était l'époque, entre l'axe Forest - Cavallotti - Hégésippe Moreau et le cimetière Montmartre, projet totalement fou dans ce secteur dense et bien construit. Ce pointillé ne disparaîtra que dans les années 1960.

PHILIPPE LIMOUSIN

Piazitalia Restaurant ITALIEN

*Pâtes et Pizza
à emporter et sur place*

Fermé le dimanche

**4 rue Caulaincourt
75018 PARIS
01 55 08 10 84**

HIPPOLYTE DEBROISE, MARTYR ET SYMBOLE DES EPINETTES

L'ÉGLISE SAINT-JOSEPH DES EPINETTES, CONSTRUITE RUE POUCHET EN 1909, A INCORPORÉ DANS SES FONDATIONS UN FRAGMENT DE LA CHEMISE ENSANGLANTÉE D'HIPPOLYTE DEBROISE « ASSASSINÉ EN HAINE DE LA FOI ». VOICI SON HISTOIRE.

Nous sommes au début du XX^e siècle. Un fait divers dramatique - l'assassinat d'Hippolyte Debroise - qui fait la une des journaux catholiques - provoque une émotion considérable et marque profondément les Epinettes. La victime, un jeune ouvrier employé au secteur électrique de la rue des Batignolles, devient le symbole de la lutte contre l'anticléricalisme qui, selon les catholiques, règne alors en France.

LA PAROISSE SAINT JOSEPH SE RÉUNIT POUR LA FÊTE-DIEU

En ce 2 juin 1907, c'est la Fête-Dieu. Tous les ans, à la même époque, l'abbé Firmery, qui dirige le patronage de la paroisse Saint Joseph, 38 rue des Epinettes, emmène environ deux cents jeunes gens de la paroisse dans la propriété de M. de Séligny, à Dugny, petit village situé près de Saint-Denis. Après le déjeuner, une procession est organisée dans les allées du parc de Séligny. Une collation, puis on grimpe à bord de trois grandes tapissières, sortes de grands omnibus ouverts sur les côtés, et c'est le retour vers le quartier des Epinettes. Quelques jeunes en bicyclette sont partis devant le convoi.

UN AFFRONTEMENT MUSCLÉ

Près du Bourget, l'avant-garde du joyeux cortège aperçoit une trentaine d'hommes qui rentrent de la fête communale de Dugny. Il semble que ce sont ces mêmes individus qui leur ont lancé quelques pierres pendant la procession. Ils sont ivres, agressifs et certains sont armés de revolvers. Ils tentent de faire tomber les cyclistes. Des morceaux de bois volent. Des coups de feu partent sans atteindre personne. Les tapissières arrivent quelques minutes plus tard. On entend : « *V'là la calotte* ». Les insultes redoublent. Le convoi s'arrête, l'abbé Firmery demande des explications et cherche à apaiser les esprits. Une bagarre se déclenche. Certains agresseurs sortent leurs armes.

Un jeune du patronage, M. Huchet, essaie de désarmer un assaillant. Il est blessé à la main. L'abbé est atteint à son tour. Derrière lui, une balle perdue touche le jeune Hippolyte Debroise en pleine poitrine. La fusillade attire les passants, les agresseurs fuient. Certains sont reconnus et arrêtés.

UN DRAME OÙ L'ALCOOL EST PRÉSENT

Qui sont réellement ces hommes ? Simplement des « boit-sans-soif » comme on dit alors ? Des « Apaches » ? Ces voyous qui écumant les faubourgs ? Des anarchistes ? Des « anti-calottes » ? Les journaux les nomment selon leur sensibilité « politique ». La



Une foule nombreuse a accompagné le char funèbre, ici rue de La Jonquière

presse libre-penseuse, par exemple, parle d'un drame provoqué par de jeunes ouvriers désœuvrés et ivres. Le malheureux Debroise est transféré à l'hôpital Lariboisière où il s'éteint quelques heures plus tard. Il a tout juste 20 ans et demeure 58 rue de la Jonquière.

UNE FOULE ÉNORME ASSISTE AUX OBSÈQUES

Les obsèques ont lieu à Saint-Michel des Batignolles en présence d'une foule énorme. Les étudiants catholiques des facultés et des grandes écoles s'y rendent nombreux. Tous les patronages de garçons de Paris et de la banlieue, ils sont 180, sont représentés. Le cortège funèbre passe avenue de Clichy puis par la rue de la Jonquière pour se rendre enfin au cimetière des Batignolles où a lieu la mise en terre. Une souscription destinée à financer un monument commémoratif est lancée en hommage à la victime. Sur sa tombe, dans la huitième division du cimetière, un médaillon le représente entouré de lys et surmonté d'une grande palme que domine une croix fleurie. Pour le concevoir, l'artiste, M. Aubey, s'inspire d'une phrase du discours que Mgr Amette, coadjuteur de l'archevêque de Paris, a prononcée à la cérémonie des funérailles : « *Ce sont les victimes innocentes qui sauvent les nobles causes, et l'Eglise a toujours fleuri dans le sang des martyrs.* »

La cérémonie est l'occasion pour le clergé de fustiger l'anticléricalisme ambiant à l'origine de cette tragédie. Debroise avait été assassiné « en haine de la foi ».

VITO D'ALESSANDRO

DES MILLIERS DE TOURS ET AU REVOIR !

TOUT ARRIVE : LE « MONSIEUR DU MANÈGE » DU VIEUX SQUARE DES BATIGNOLLES A TRANSMIS LES CLÉS DE SON CARROUSEL EN NOVEMBRE DERNIER. APRÈS QUARANTE-CINQ ANS AU SERVICE DES ENFANTS, IL PREND SA RETRAITE ET VA CULTIVER SON JARDIN DANS LE LOIRET.



Eternel cigarillo coincé au coin des lèvres, et portant toujours fièrement ses larges bretelles sur une chemise d'un blanc éclatant, le « Monsieur » du manège des Batignolles est une des figures emblématiques de notre quartier. A tel point que, pour nombre d'entre nous, il a toujours été là. Ce n'est pourtant pas le cas. Avant de tirer sa révérence, il nous a conté son histoire. C'est dans un café de Troyes où il officie comme serveur qu'il rencontre sa future femme. Une rencontre qui va changer sa vie. « *Ma femme était fille de forains. Ils avaient un stand de tir et la famille sillonnait toute l'Aube pour installer leur stand dans les fêtes de la région.* »

Par amour, il abandonne tabliers et torchons, quitte l'Aube et monte à Paris. Le futur beau-père a en effet vendu son stand de tir et acheté un manège flambant neuf fabriqué en 1950 qu'il installe près de l'entrée du square des Batignolles, côté place Felix Lobligeois. Le manège n'est là que trois mois par an. Le reste de l'année, il part à la Bastille, à Saint-Ouen... En 1967, la mairie de Paris décide de supprimer bon nombre de concessions sur la voie publique. Monsieur, déjà amoureux des fleurs, a sympathisé avec les jardiniers du square. Grâce à leur soutien, il obtient auprès du service des Parcs et Jardins une concession pour son manège. Juste à côté des balançoires et des Sulky remplacés aujourd'hui par des karts à pédales. En 1969, Monsieur rachète le manège de véhicules à son beau-père qui, partant en retraite, s'en va tenir un camping dans le Loiret.

En 1978, le Monsieur du manège obtient l'autorisation d'installer une mini buvette : « *Je me souviens avoir monté le chalet le jour de la mort de Claude François.* » Le Chalet des Batignolles est tenu par sa femme qui, pendant des années, va régaler petits et grands de ses gaufres, crêpes et confiseries. Le square des

Batignolles est une histoire de famille car les espaces balançoires et karts sont tenus par un frère et une belle-sœur. « *L'entente était d'autant plus cordiale que nos activités n'étaient pas concurrentes mais plutôt complémentaires. De toute façon, je n'aurais pas pu avoir une autre concession car le règlement parisien n'autorise qu'une concession par personne* », ajoute-t-il.

Il reverse à la ville entre 6 et 8 % de son chiffre d'affaires. Il reconnaît avoir plutôt bien vécu de son métier.

Ce manège, dont chacun aime le charme désuet, il fallait le graisser régulièrement, le repeindre tous les trois-quatre ans. « *Mais ce n'était pas le plus difficile, le plus pénible c'était le mauvais temps car l'endroit est balayé par les courants d'air. A contrario, nous n'avons absolument pas souffert lors de la canicule de 2003.* »

LE TRIO DE TÊTE : VÉLOS, AVIONS ET CHEVAUX

En quarante-cinq ans il n'a remplacé aucun des véhicules de son manège sauf les vélos. Contre toute attente, ce n'est pas son magnifique bus 66 des Batignolles qui remporte le plus de succès auprès des enfants mais les vélos, suivis par les avions et les chevaux. « *Et croyez moi, ce ne sont pas les enfants qui me posaient problème mais les parents. J'ai assisté à une bagarre entre parents à coups de parapluie pour une place dans un avion. Ou encore ces parents qui s'énermaient parce que leur enfant choisissait justement un vélo.* » Des resquilleurs, bien sûr, il y en a eu, et à toutes les époques. Parfois, il ne disait rien pour ne pas retarder le départ mais il avait l'œil, et impossible pour ces derniers de récidiver. Plus graves étaient les cas de vandalisme nocturne. Au moins un par an. C'était pour lui des heures de travail supplémentaires.

METTRE LE HOLÀ

La sécurité a toujours été sa priorité. « *Il faut absolument quelqu'un sur le plateau car au moindre problème il est indispensable d'intervenir très vite. Je pense que ma remplaçante fait une erreur en mettant sa guérite hors plateau. Bien sûr, au début, ce n'est pas agréable, on a la tête qui tourne mais, si l'on ne regarde pas le plateau, peu à peu le corps s'habitue. Il faut également savoir se faire respecter par les gamins. Même pour ceux que je connaissais très bien, je suis toujours resté le Monsieur du manège, et aucun ne peut se vanter de connaître mon prénom.* »

Pas toujours facile d'être parents quand on travaille tous les deux tous les samedis, dimanches, mercredis, jours fériés, et pendant les vacances scolaires, bien sûr. Et pourtant, le Monsieur du manège et sa femme ont eu 3 enfants, 7 petits-enfants et un arrière petit-fils depuis février 2015. Tous, sauf le petit dernier, ont



Créé au milieu du XX^e siècle, le Manège du jardin des Batignolles a enchanté des générations d'enfants. Il est toujours « resté dans son jus » selon la volonté du « Monsieur du Manège » qui l'a géré pendant quarante-cinq ans. Il vient de tirer sa révérence. Nous tenions à lui rendre hommage.

apprécié avoir un père ou un grand-père propriétaire de manège. L'une de ses filles aurait eu tendance à en abuser : « Elle invitait tout le temps une horde de copines. Il a fallu que je mette le holà. C'était tout de même mon gagne-pain. » Mais pour rien au monde il n'aurait changé de métier : « Nous étions nos propres patrons tout en procurant de la joie aux enfants. » Amoureux de la nature, le Monsieur du manège connaît chaque arbre du square. « Lors de la tempête de 1999, certes j'ai craint pour mon manège mais j'ai surtout été très malheureux de voir deux vieux chênes déracinés par la violence des vents. » Vedettes du quartier, son manège et lui ont aussi eu leur quart d'heure de gloire dans le film « Z » de Costa Gavras ou dans « Le mouton enragé » de Michel Deville. On pouvait également les reconnaître, lui ou son manège, dans les publicités pour la Vache qui rit ou Kodak.

UNE NOUVELLE VIE LOIN DE PARIS

Sa retraite, il a mis deux ans à l'obtenir. « Cela n'a pas été sans mal. J'avais trouvé un repreneur en la sœur du collègue qui tient aujourd'hui le chalet. Mais la mairie avait entre temps changé ses habitudes et ses lois. » Elle doit lancer un appel d'offres et veut en

effet pouvoir juger de la qualité professionnelle des candidats aux concessions sur les espaces publics. « Combien de papiers à remplir, de démarches administratives de coups de téléphone ? Je ne sais plus. » Mais, selon lui, à leur décharge « depuis qu'ils ont regroupé tous les services de concession et de baux en un seul, le service des activités commerciales sur le domaine public (autrefois je dépendais uniquement des parcs et jardins), les personnels sont passablement débordés ».

Monsieur du manège part sans regret vivre une nouvelle vie dans le Loiret, d'autant que le square a perdu selon lui de sa superbe : trop d'arbres coupés. Et il n'apprécie pas la façon dont son manège a été rénové. Et puis, il faut le dire, l'ouverture du Parc Martin Luther King lui avait fait perdre quelques clients. Le Monsieur du manège peut se vanter de laisser derrière lui des milliers d'heureux souvenirs pour des milliers d'habitants du quartier. Il laisse à ses voisins du 40 rue Lacroix un superbe jardin - le jardinage a toujours été sa passion - fleuri par ses soins.

Et il quitte définitivement son nom de Monsieur du manège pour redevenir Michel Rouyer.

CÉCILE URBAIN

PUBLICITÉ

PURITY-FORT
La Ville aux Champs

Produits Bio Logiques Naturels

Conseils en Nutrition assurés par Naturopathes

71. Avenue de Clichy - 75017 Paris - Tél. 01 44 70 94 13
Ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 19h45
Métro : La Fourche - Place de Clichy - Bus : 54 / 74 et 81

DÉBATS AUTOUR DE LA REMISE EN SERVICE DE LA PETITE CEINTURE

LES OPTIONS DIVERGENT QUANT AU DEVENIR DE LA PETITE CEINTURE, CETTE VOIE FERRÉE ABANDONNÉE PAR LA SNCF. FAUT-IL L'AFFECTER À LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET LA TRANSFORMER EN PROMENADE COMME C'EST DÉJÀ LE CAS DANS D'AUTRES SECTEURS DE PARIS ? OU FAUT-IL LUI REDONNER SA VOCATION PREMIÈRE ET L'INTÉGRER DANS LE SCHÉMA DIRECTEUR DES TRANSPORTS DE NOTRE QUARTIER ? AU SEIN MÊME DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE DÉCLIC17/18, DES OPINIONS CONTRAIRES S'EXPRIMENT...

CONTRE

PHILIPPE LEFRANÇOIS

« Un indispensable poumon vert pour la Capitale »

Remettre en service la Petite Ceinture serait un coup de frein porté à ce qui constitue à présent un véritable poumon vert tout autour de la capitale. L'inventaire de la faune et de la flore, effectué par la Mairie de Paris, précise que ce ne sont pas moins de 220 espèces de plantes et fleurs, ainsi que 100 espèces animales, qui peuplent ces lieux, conséquence directe de l'arrêt de l'activité ferroviaire commencée en 1934.

La signature du protocole en 2006 entre la ville de Paris et Réseau ferré de France (propriétaire des lieux) confirme de « *convenir d'aménagements de la Petite Ceinture ferroviaire, dans un souci partagé de valorisation de cet espace, et pour des espaces diversifiés* ». Tout est dit dans ce texte qui rappelle aussi la réversibilité des aménagements réalisés pour le public vers un retour à un usage ferroviaire, militaire donc, puisque la Petite Ceinture fut créée pour relier les fortifications entourant la capitale.

Hormis ce cas de défense nationale, les différents types d'aménagements cités dans ce protocole prévoient des sentiers de promenade, des jardins partagés, des visites à caractère naturaliste.

Les travaux réalisés dans le XV^e montrent que la Petite Ceinture s'est transformée en un espace vert de 1300m accessible au public. Plus près de nous, dans le XVIII^e, entre la porte de Poissonniers et la porte de Saint-Ouen, un espace de balade et de divertissement serait un fait acquis depuis le vœu déposé par le groupe Ecologiste de Paris en février 2015.

Convertir à nouveau en mode de transport un morceau de la Petite Ceinture, au bénéfice de quelques milliers de passagers seulement peut surprendre alors même que, certes avec un retard de deux ans, la ligne 14 desservira Saint-Ouen par deux arrêts, mais aussi qu'un prolongement du tramway T3 sera créé entre Porte de La Chapelle et Porte d'Asnières pour environ 300 000 personnes et que la ligne 13 sera améliorée à l'horizon 2016. N'oublions pas le coût financier engendré, au bas mot plusieurs millions d'euros.

Cette Petite Ceinture transformée en jardin est un regard porté sur la ville au XXI^e siècle et sur l'art de donner un rôle nouveau à d'anciennes voies ferrées.

POUR

DENIS LAGARDE

« Faire de Paris la référence mondiale de la ville intelligente ! »

Alors que la maire de Paris Anne Hidalgo veut faire de la capitale la référence mondiale des villes intelligentes et durables, alors que cette même majorité vient de signer un nouveau protocole avec la SNCF permettant de définir d'ici la fin de l'année un « plan-programme » pluri-annuel sur les activités susceptibles d'être développées sur la Petite Ceinture, il me semble opportun de faire le point sur le segment de la Petite Ceinture qui concerne le XVII^e et le XVIII^e arrondissement.

Pour comprendre tout l'intérêt stratégique de ce segment, il est nécessaire d'examiner une carte de Paris ce qui permet d'envisager tous les bénéfices d'une Petite Ceinture à vocation transport.

- Côté XVII^e, la ZAC Batignolles. 50 hectares d'aménagement et 19 200 habitants/salariés/visiteurs attendus font de ce site l'un des projets urbains les plus importants du Paris-Nord-Ouest. Ce projet comprend également la création d'un pôle logistique urbain ainsi qu'une zone de stationnement pour autocars.
- Côté XVIII^e, le projet Paris-Nord-Est. 10 % du territoire parisien en cours de restructuration, 200 hectares, 28 000 habitants à venir. Sa future gare RER E Rosa-Park et son futur projet « d'hôtel logistique urbain » en font le plus grand projet urbain du Nord-Est.
- Au milieu, des habitants aujourd'hui maltraités par des transports en commun déjà saturés et qui subissent des épisodes records de pollution atmosphérique.

Alors que la ville tend à promouvoir les modes de déplacement doux et vertueux en termes d'impact écologique il paraît paradoxal de compromettre l'opportunité d'une ré-exploitation de la Petite Ceinture. Que ce soit en termes de logistique/fret ou de transport des personnes, la Petite Ceinture est une réelle opportunité capable de rationaliser les déplacements Paris-Banlieue.

Il est encore temps de réinventer un Paris capable de proposer des alternatives crédibles à l'usage de l'automobile et du camion et la Petite Ceinture devrait être envisagée comme une solution de plus. Un projet de « Petite Ceinture intelligente » co-produit par des citoyen(ne)s de Paris et de sa banlieue, des urbanistes, des architectes et aussi des professionnels du transport.

« LE VERT S'INVITE DANS LES RUES. IL FAUT OSER LES PROJETS D'ENVERGURE. »

LES SUGGESTIONS DE RIVERAINS POUR VÉGÉTALISER LEUR RUE SE MULTIPLIENT. ELLES SONT ENCOURAGÉES PAR LA MAIRIE DE PARIS, DANS LE CADRE DES BUDGETS PARTICIPATIFS. MAIS NÉCESSITENT DE NOUVELLES RÈGLES DE VIVRE ENSEMBLE.

UNE INTERVIEW DE MICHEL LEBONDIDIER*

MURS VÉGÉTALISÉS, JARDINIÈRES, PLANTATIONS DE PIEDS DE MUR, LES INITIATIVES DE CE TYPE FLEURISSENT, QU'EN PENSEZ-VOUS ?

Cela n'est pas un effet de mode, les Parisiens ont de plus en plus besoin de nature. C'est le cas aux Grandes Carrières, ce « quartier vert » particulièrement minéral. Dès que les beaux jours arrivent, le jardin des Deux-Nèthes ne désemplit pas, et le cimetière Montmartre attire de plus en plus d'amateurs de verdure. Le projet de traversée du cimetière par la rue Ganneron jusqu'à la place de Clichy, plébiscité par le public, ne demande qu'à être réalisé.

Mais, pour qu'une végétalisation murale ou une jardinière s'épanouisse, encore faut-il que l'endroit s'y prête, qu'il soit suffisamment ensoleillé et orienté ouest, sud-ouest de façon à être arrosé par l'eau de pluie. Sans oublier la facilité d'entretien et, bien sûr, l'accord de la copropriété dans le cas des murs végétalisés. Dans le quartier des Grandes Carrières, les possibilités sont réduites à tous les égards. Sur un autre plan, beaucoup des projets proposés sur le site Internet « Madame le Maire, j'ai une idée » sont, selon moi, pensés à trop petite échelle. Osons des projets d'envergure, si nous voulons que la nature contribue vraiment à changer l'aspect, l'ambiance et les relations de voisinage dans une rue.

L'aménagement de la placette à l'angle de la rue des Dames et de la rue Biot en est un bon exemple. Inspirons-nous aussi d'expériences menées ailleurs : « Jardinons nos rues » et « Embellissons nos murs » à Rennes, trottoirs jardinés à Strasbourg, pieds d'arbres jardinés à Berlin, etc...

UN PROJET ANTI-GRISAILLE POUR QUE LE « QUARTIER VERT » DES GRANDES CARRIÈRES SOIT VRAIMENT VERT ?

Le tronçon de la rue Hégésippe Moreau situé entre la rue Pierre Ginier et la rue Ganneron, à deux pas de la Villa des Arts,



A deux pas de la Villa des Arts, un tronçon de rue qu'il conviendrait de « verdier » avec un espace jardiné.

pourrait se transformer en rue-jardin, avec priorité aux piétons : en effet, la circulation automobile y est réduite, les entrées de garage et les espaces de livraison inexistantes.

Installons sur un côté de la chaussée de très grands bacs d'1,60 m x 3 m, soit l'équivalent de la longueur d'une voiture, en ménageant des intervalles permettant de manoeuvrer les poubelles, et en préservant le stationnement des deux roues. Et plantons des espèces faciles d'entretien, peu gourmandes en ensoleillement en eau et en soins : des graminées, des bulbes, du gazon... marions les couleurs pour égayer cette rue en toute saison. Elle n'en sera que plus sympathique à qui va ou revient du travail, de l'école ou du marché, s'assoit à une terrasse de café, ou déambule à la

découverte de ce coin de Montmartre. Enfin, rêvons à cet endroit de transformer la Fête des voisins en repas de rue !

QUELLES RÈGLES RESPECTER POUR UN ESPACE PUBLIC PLUS PARTAGÉ ?

Réaliser et entretenir un espace jardiné commun, c'est possible et peu onéreux, dès lors qu'il y a la volonté d'un groupe de riverains : association, école, groupe d'habitants. Les services de la Ville peuvent prêter main forte pour l'investissement et l'aménagement de départ dans le cadre des budgets participatifs : récipients, apport de terre, installation des éléments, Et les ressources en conseil ne manquent pas pour guider les jardiniers amateurs et leur éviter des déceptions décourageantes. Sachons les solliciter.

Un tel projet de verdissement d'une rue demande à germer, à mûrir ! Semons-en l'idée lors d'un prochain Conseil de Quartier public Grandes Carrières/Clichy.

PROPOS RECUEILLIS PAR FRANÇOISE MOUSEL ET BARBERINE D'ORNANO

* Adhérent à l'association des Jardiniers de France, Michel Lebondidier anime le jardin pédagogique du lycée Honoré de Balzac, quand il n'accompagne pas des riverains, tels ceux de la rue Capron dans leurs projets de végétalisation. Il est aussi membre du Conseil de Quartier Grandes Carrières / Clichy.

VRAI/FAUX ABANDONNONS LES « IDÉES REÇUES » SUR LES VÉGÉTAUX EN PIED DE MUR

Les végétaux ramènent de l'humidité

FAUX, au contraire, les plantes absorbent l'humidité au pied du mur et le feuillage des plantes assure une protection contre les pluies battantes.

C'est pas propre et les plantes sont envahissantes

FAUX, le bon choix des végétaux permet un entretien facile, et embellit la façade.

Les murs s'abîment, les plantes décollent le revêtement

FAUX, il faut bien choisir les végétaux. La plupart ont besoin de support, et du fait ne touchent pas aux murs. D'autres ont de petites ventouses mais ne dégradent pas le revêtement.

Les petites bêtes seront attirées par les végétaux

VRAI, mais accueillir les insectes signifie attirer les oiseaux insectivores et contribuer au retour de la nature en ville.

NOTRE SITE



EN BREF

- DOSSIER APPAREIL COMMERCIAL.** En attendant le Bulletin 201, à paraître en septembre 2015, consultez le dossier sur les enjeux des commerces à Paris. Voir rubrique Dossier puis Charte de qualité.
- 17 AVENUE DE SAINT-OUEN - LE LYCÉE SAINT MICHEL S'AGRANDIT.** Travaux jusqu'en septembre 2016. Démolition-reconstruction. La façade néo romane disparaît. Voir rubrique "Quartier" puis "Epinette".
- PANNEAU PUBLICITAIRE GRAND FORMAT PLACE NAVIER.** Suite aux travaux du tram T3, la Ville a installé un panneau publicitaire "Grand Format" qui dénature la place et le quartier par une pollution visuelle inacceptable. Une démolition discutée : voir rubrique "Quartier" puis "Epinette".

ADHÉRER

NOUS CONTACTER

NOUS SUIVRE

LE SITE DECLIC1718.ORG

- Pour accéder au site de dé clic1718, tapez declic1718.org

La page d'accueil s'ouvre

Sur cette page d'accueil, on trouve :

Tout en haut de la page, à droite : un encart avec une loupe. Tapez le mot clé qui vous intéresse et vous verrez apparaître tous les articles du site s'y rapportant

Puis, en haut, de gauche à droite : les brèves, au centre un carrousel d'images défilant correspondant au quartier, à droite une image des Bulletins

• en cliquant sur cette image du Bulletin, apparaîtront toutes les couvertures des Bulletins. Cliquez sur le lien de la couverture que vous avez choisie, vous verrez alors apparaître tous les articles de ce Bulletin

Enfin en bas de cette page d'accueil, à gauche, vous trouvez :

- un cadre : **ADHÉRER** quand on clique, apparaît le bulletin d'adhésion à télécharger. Pour adhérer, imprimez-le, remplissez-le et envoyez-le à : Association dé clic 17/18, 3 rue Etienne Jodelle

FAITES CONNAÎTRE NOTRE SITE POUR DONNER DE LA FORCE À NOTRE ASSOCIATION ET NOUS DONNER ENCORE PLUS DE MOYENS D'AGIR

75018 Paris - en joignant un chèque

- un cadre **NOUS CONTACTER**, en cliquant dessus, vous pouvez nous joindre par mail. Nous vous répondrons

- un cadre **NOUS SUIVRE**, par les réseaux sociaux

En bas de la page, à droite :

- un **AGENDA** qui informe des rendez-vous intéressants dans le quartier
- **4 pavés en image**, qui renvoient aux articles contenus dans le site.

Et maintenant, comment naviguer dans le site ?

Sur le haut de la page d'accueil, vous trouvez, sur toute la largeur de l'image un bandeau rouge où sont inscrites les rubriques suivantes en blanc :

ACCUEIL - NOUS CONNAÎTRE - NOS DOSSIERS - NOS QUARTIERS - LES ACTIONS DE DECLIC - NOTRE PATRIMOINE - ENVOYER

Cliquez sur l'une des rubriques, apparaît alors une table d'articles à gauche de l'écran se référant à cette rubrique

Cliquez sur le titre de l'un des articles de cette table, apparaissent alors des images et des articles développés ou « en cours de développement ».

Cliquez sur les icônes de téléchargements pour avoir accès à des documents anciens ou à des dossiers complets.

déCLIC 17 | 18

ASSOCIATION DES QUARTIERS DE LA PLACE DE CLICHY ET DES AVENUES DE CLICHY ET DE SAINT-OUEN
BULLETIN D'ADHÉSION/ RÉ-ADHÉSION À RETOURNER 3 RUE ETIENNE JODELLE 75 018 PARIS

NOM : PRÉNOM : COURRIEL :

ADRESSE :

ADHÈRE EN QUALITÉ DE : MEMBRE BIENFAITEUR COTISATION VERSÉE (MINIMUM 20 €) : €

MEMBRE ACTIF COTISATION VERSÉE (MINIMUM 10 €) : €

DATE : / /

SIGNATURE :

POUR LA BONNE DIFFUSION DE NOS COURRIERS, MERCI DE PERMETTRE L'ACCÈS À VOTRE BOÎTE AUX LETTES EN PRÉCISANT VOTRE CODE D'IMMEUBLE :

AGIR AVEC déCLIC1718 : DIFFUSEZ CE BULLETIN – FAITES CONNAÎTRE LE SITE WWW.DECLIC1718.ORG – FAITES NOUS PART DE VOS IDÉES. MERCI